Six ans de prison pour un apologiste du terrorisme

Page 24

LANCÉ HIER À ALGER

Le réseau de télémédecine opérationnel en Algérie

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5443 - MERCREDI 6 AVRIL 2016

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

AADL 2

Le choix des sites EN JUILLET PROCHAIN

Page 2

«Panama-papers» et le financement de l'ICIJ

LA GROSSE MANIPULATION

L'Algérie a protesté auprès des autorités françaises contre la «campagne diffamatoire» qui a ciblé le chef de l'Etat et des responsables algériens, accusant le quotidien le Monde de semer le trouble. Le quotidien parisien a fait machine arrière dans cette affaire qualifiée par beaucoup de «grosse manipulation». Le filtrage des informations de Mossack Fonseca par les médias est le reflet direct de l'agenda des Occidentaux qui sont ses principaux clients. Aucune grande société occidentale, aucun milliardaire occidental n'est mentionné dans la pseudo enquête.

Page 5



DR

LES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS :

«L'INTÉGRATION OU LA MORT»

«L'intégration ou la mort», tel est le slogan scandé par les enseignants contractuels, qui étaient hier au deuxième jour de leur grève de la faim. Les enseignants contractuels campent toujours devant le lycée Mohamed-Gouigah à Boudouaou, et ce jusqu'à ce que leur soit proposé du concret. Un imposant dispositif de sécurité a été mis en place pour les empêcher d'avancer vers Alger. Page 3



Adel S- LJI

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

PLUS DE 3 600 INFRACTIONS COMMERCIALES ENREGISTRÉES À ALGER EN MARS

PLUS DE 3 600 infractions commerciales ont été enregistrées au niveau des différents espaces commerciaux de la wilaya d'Alger durant le mois de mars dernier, indique un bilan de la direction du commerce de la wilaya. 3 657 infractions commerciales ont été enregistrées en mars dernier dans la wilaya d'Alger, précise la direction du commerce sur son site internet, ajoutant que 1 435 procès-verbaux ont été rédigés à cet effet.

Les agents de contrôle ont procédé durant la même période à 13 429 interventions en matière de contrôle et de répression de la fraude, relève la même source qui précise que 3 169 cas concernent les infractions commerciales et 488 autres la répression de la fraude.

A cet effet, 484 procès-verbaux concernent les contraventions liées au non-affichage, 401 concernent l'activité commerciale parallèle et 395 procès-verbaux la commercialisation de produits représentant un danger pour le consommateur.

Par ailleurs, 75 commerces ont été fermés dont 68 pour activité illégale et 6 pour risque alimentaire. La marchandise saisie a été estimée, selon la même source, à plus de 1,5 million de DA alors que celle non facturée et de plus de 27 millions de DA, outre les produits saisis pour non-respect des prix appliqués, estimés à 2 millions de DA.

La direction du commerce de la wilaya d'Alger a également recensé durant la période allant du 15 au 21 mars dernier 137 marchés informels dans lesquels activent 4 000 commerçants. Il est à rappeler que la wilaya d'Alger compte plusieurs espaces commerciaux dont 79 marchés de détail, 51 marchés de proximité ainsi que 4 zones d'activité à El-Djorf (Bab Ezzouar), El-Hamiz, Gué de Constantine et Jolie Vue. Elle compte également 390 commerces auxquels s'ajoutent 53 grandes surfaces et 18 hypermarchés. Par ailleurs, les agents de contrôle relevant de la même direction et répartis sur 374 groupes supervisent l'activité de 6 abattoirs de viandes rouges et 53 autres de viandes blanches. Les opérations de contrôle concernent 17 000 commerçants par mois alors que la direction du commerce de la wilaya prévoit le contrôle de l'activité de 200 000 commerçants en 2016.

R. N.

IL A ÉTÉ LANCÉ HIER À ALGER

Exploitation du réseau de télémédecine Algérie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, et la ministre de la Poste et des TIC, Houda-Imane Faraoun, ont donné hier le coup d'envoi à l'exploitation du réseau de télémédecine RT-DZ à partir du CHU de Beni Messous.

« Le réseau RTDZ vise à rapprocher les citoyens des différents services médicaux, en leur permettant l'accessibilité aux soins de santé via un transfert des données en temps réel. Il s'agit d'une liaison entre 5 CHU, 12 EPH et un site central doté d'une plate-forme de pilotage dudit réseau», a souligné M. Boudiaf. Le ministre a précisé que «les cinq hôpitaux concernés sont les CHU de Mustapha, de Béni Messous, de Bab El-Oued, de Constantine et d'Oran. pour les EPH, ils sont au nombre de 12, à savoir ceux d'Adrar, de Tindouf, de Tamanrasset, d'Illizi, de Ouargla, de Ghardaïa, de Naâma, d'El Oued, de Béchar, de Biskra et d'El bayad».

L'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPT) est chargée de la réalisation de ce projet. Il s'agit de la mise en place d'un réseau interconnectant les différents acteurs en mettant à leur disposition des solutions. Au niveau des CHU, un système interactif de visualisation à distance du patient et de son dossier médical, au niveau des EPH, un système interactif de visualisation à distance permettant l'exploration du patient selon la pathologie et au niveau de l'ANDS, un système permettant l'organisation de séances multisites ainsi qu'un système de streaming pour l'archivage et la diffusion.

Pour la ministre, le réseau est doté de plusieurs systèmes permettant l'auscultation à distance du patient et la visualisation de son dossier médical ainsi que l'organisation de séances de formation multisites. Sur le plan technique, l'Agence nationale de documentation de la santé constitue le site central et la plateforme technique de pilotage du réseau dont l'Agence nationale de la promotion des parcs technologiques mobiles Ooredoo.

A l'issue de cette cérémonie, les deux ministres ont procédé à la signature d'une convention-cadre portant sur l'inscription de deux nouveaux projets dans le cadre du fonds d'appropriation des usages et du développement des technologies de l'information et de la communication (FAUDTIC). le premier porte sur l'élaboration d'un réseau national de téléradiologie permettant de relier les établissements de santé dotés d'équipements de radiologie mais dépourvus de spécialistes dans ce domaine au centre de lecture pour analyse des données de l'examen radiologique par des spécialistes. Le deuxième concerne le développement et la mise en place d'un système d'information pour la gestion des pharmacies



Adel S. /LJI

hospitalières qui sera l'assistant personnel du pharmacien dans toutes ses opérations et décisions. Ces deux projets constituent le lancement d'une longue série de projets inscrits dans le cadre du FAUDTIC pour différents secteurs, dont l'éducation nationale, le transport, le tourisme …

La ministre a expliqué que le FAUDTIC est destiné à accorder un financement total ou partiel aux projets initiés par toute personne morale de droit public ou privé, de nature à promouvoir les usages et le développement des technologies de l'information et de la communication.

Lors de son intervention, le directeur des services de santé au ministère de la Santé, Mohamed El Hadj, a donné un aperçu sur la télémédecine qui, selon lui, consiste en l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour permettre l'accès aux soins ainsi que leur prestation à distance. Les applications du réseau visent principalement à la téléconsultation et télé expertise, à la télédiagnostic, à la téléassistance et à la téléformation.

La télémédecine regroupe les pratiques médicales permises ou facilitées par les télécommunications. C'est un exercice de la médecine par le biais des télécommunications et des technologies qui permettent la prestation de soins de santé à distance et l'échange de l'information médicale. M. Hafed, directeur de la pharmacie au ministère de la Santé, a souligné lors de son intervention que le médicament est un produit qui occupe une place importante dans la prise en charge des patients au sein des établissements de santé et la facture de ce produit est très lourde pour le Trésor public. Une meilleure maîtrise des coûts avec une bonne prescription et administration du médicament au patient doit passer inévitablement par des outils relevant des technologies de l'information et de la communication et d'aide à la décision. le développement et la mise en place d'un système d'information de gestion des pharmacies hospitalières (gestion du circuit du médicament) avec intégration d'un outil d'aide à la décision au niveau local et central permettant d'atteindre plusieurs objectifs, à savoir assurer la traçabilité du circuit du médicament de l'approvisionnement à sa prise par le malade, remonter les données et les alertes vers la tutelle, optimiser les coûts par une meilleure gestion des prévisions. L'estimation financière pour le développement et la mise en place d'un système d'information de gestion des pharmacies hospitalières avec l'intégration d'un outil d'aide à la décision au niveau central est de 90 millions de dinars, a t-il conclu.

Amina Azoune

PROGRAMME AADL 2

L'opération du choix des sites sera lancée en juillet

L'OPÉRATION de choix des sites de logements pour les souscripteurs au programme de location-vente AADL 2 sera lancée en juillet prochain, a annoncé mardi le directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), Tarek Belaribi. «Vu le nombre très important de souscripteurs d'AADL 2, et pour mieux se préparer sur les plans humain et matériel, le choix des sites sera pour la première semaine ou la première quinzaine du mois de juillet», a-t-il déclaré sur les ondes de la radio nationale. « Pour les souscripteurs de l'AADL 2, dans quelques wilayas où il n'y a pas de souscripteurs AADL 1, on passera aux préaffectations et au choix des sites puis à la remise des clés d'ici la fin de l'année », a précisé M. Belaribi. Selon le même responsable, l'agence se penche actuellement sur la remise des préaffectations et sur le paiement de la troisième tranche du prix du logement pour les souscripteurs de l'ancien programme (2001-2002). « La cadence de réception des souscripteurs pour le paiement de la troisième tranche a augmenté de 300 souscripteurs/jour à 700/jour au niveau d'Alger », a-t-il précisé, ajoutant que le nombre total des souscripteurs concernés par les décisions de préaffectations AADL 1 au niveau national est de 40 000 souscripteurs, dont 20 000 à Alger. L'AADL a commencé récemment à remettre les clés à 600 souscripteurs AADL 2 de la wilaya d'Annaba, a-t-il rappelé. Selon lui, il y a 80 000 souscripteurs de l'ancien programme au niveau national, dont 66 000 à Alger, soulignant, d'autre part, que 185 000 unités sont actuellement en cours de réalisation, dont 93 000 unités à Alger. « Tous les projets AADL lancés en 2013 doivent être achevés en 2016 et couvrir pratiquement les souscripteurs», a-t-il insisté. M. Belaribi a noté, par ailleurs que 39 512 recours de demandeurs de logements AADL ont été réceptionnés à l'agence, dont 15 519 restent encore à étudier. Il a indiqué que parmi ces recours, traités par une commission nationale ad hoc, 10 000 ont été rejetés « parce que ne présentant pas des documents fiables les justifiant ».

S. B.

LEUR MOUVEMENT DE PROTESTATION S'ÉLARGIT

Les enseignants contractuels : «L'intégration ou la mort»

«L'intégration ou la mort», tel est le slogan scandé par les enseignants contractuels, qui étaient hier au deuxième jour de leur grève de la faim. Les enseignants contractuels campent toujours devant le lycée Mohamed-Gouigah, à Boudouaou, et ce jusqu'à ce que leur soit proposé du concret.

Un imposant dispositif de sécurité a été mis en place pour les empêcher d'avancer vers Alger. «L'intégration sans condition dans la fonction publique et sans avoir à passer le concours national de recrutement» demeure la principale revendication de cette catégorie de travailleurs. «Nous resterons ici, à Boudouaou, jusqu'à l'intervention du président de la République. Nous n'avons rien à perdre. Ce sera l'intégration ou la mort», nous a déclaré Bachir Saidi, coordinateur national des enseignants contractuels.

«Nous sommes là pour exiger l'intégration et le respect de la dignité des enseignants».

Sous la pluie, les enseignants, assis à même le sol, dans un état lamentable et déshonorant, tiennent toujours le coup et sont déterminés à atteindre leur objectif. «Ni la fatigue ni le mauvais temps ne fléchira votre volonté. Vous êtes ici pour vous battre pour votre dignité», a lancé Bachir Saidi en direction des enseignants afin de les encourager et de leur remonter le moral. Après avoir passé une nuit à la belle étoile, le froid glacial de ce mois d'avril a davantage affaibli leurs corps déjà abattus par leur grève de la faim.

Déterminés à aller jusqu'au bout, ces courageux enseignants affirment que «rien ne va les arrêter pour arracher leur droit». «Nous nous adressons au Premier ministre et au président de la République, auxquels nous demandons de nous rétablir dans nos droits en tant que citoyens algériens», nous a souligné Bachir Saidi. «On veut juste travailler. On veut garder nos postes de travail et que les années que nous avons accomplies ne soient pas gâchées», a-t-il déclaré. Notre interlocuteur regrette le fait que les pouvoirs publics les aient empêchés de continuer leur marche. Notre mouvement était et reste pacifique. De quoi ont peur les pouvoirs publics ?», s'interroge Bachir Saidi. A l'heure où nous mettons sous presse, le mouvement de protestation s'élargit un peu plus au niveau national. Face à la position de la ministre de l'Education nationale, il se voit renforcé par d'autres actions. Les enseignants contractuels et vacataires de la wilaya de Tizi Ouzou ont en effet entamé hier une grève générale illimitée. Evoquant les enseignants contractuels qui n'ont pu rejoindre le mouvement, Bachir Saidi a salué leur courage et a fait savoir que ces derniers campent devant les différentes directions de l'éducation au niveau national. Pour sa part, Idir Achour, porte-parole du Conseil des lycées d'Algérie (CLA), se désole de la situation dans laquelle se retrouvent les enseignants contractuels. «C'est honteux !», s'exclame ce syndicaliste l'air très fatigué. «Au-delà de notre revendication première qu'est l'intégration, nous luttons pour un statut moral de l'enseignant, qui doit être respecté en tant qu'éducateur des générations à venir», a-t-il affirmé.



Les parents d'élèves solidaraires des contractuels

L'Organisation nationale des parents d'élèves demande l'intervention du président de la République et du Premier ministre pour l'intégration directe des enseignants contractuels.

Dans un communiqué rendu public hier, cette organisation a apporté son soutien aux préoccupations des enseignants contractuels, qu'elle qualifie de «légitimes». «Nous avons reçu plusieurs rapports de nos représentants de différentes wilayas du pays qui confirment que les enseignants contractuels n'ont pas rejoint leurs postes de travail respectifs alors que nous sommes au troisième jour de la rentrée des classes du troisième trimestre», lit-on dans le même document.

«L'Organisation des parents d'élèves a attendu 10 jours pour que la ministre de l'Education nationale trouve un terrain d'entente concernant les préoccupations de cette catégorie de travailleurs, mais malheureusement, c'est toujours le statu quo», a déploré la même source. Cette organisation a également interpellé les pouvoirs publics pour qu'ils interviennent et trouvent une solution à leurs préoccupations, le troisième trimestre de l'année scolaire étant déjà entamé.

Des syndicats leur tendent la main

Au moment où les contractuels se battent pour leur intégration, des syndicats leur ont exprimé leur solidarité.

Les représentants du Cnapeste à Bouira, Boumerdès et Béjaïa dénoncent «l'attitude des pouvoirs publics envers les enseignants contractuels à Boudouaou».

«Des conférences régionales sont en train de se tenir pour répondre à l'attitude musclée des pouvoirs publics qui ont encerclé nos camarades avec des forces anti-émeute. Nous allons aussi mener des mouvements de protestation à travers le territoire national en soutien aux contractuels», nous a déclaré un représentant du Cnapeste de la wilaya de Bouira.

De son côté, le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest) a déploré le fait qu'»au lieu de procéder au règlement définitif de la situation des enseignants contractuels, la tutelle a instruit les directeurs de l'éducation à préparer une nouvelle liste d'enseignants qui devront remplacer ceux qui sont en grève de la faim».

Ce syndicat dénonce avec force cette procédure qui pourrait, selon la même source, conduire le secteur vers le pourrissement. Pour preuve, a-t-il dit, «les enseignants veulent entreprendre des rassemblements de protestation et des grèves ouvertes en signe de solidarité avec les contractuels».

Dans un communiqué rendu public, le Snapest apporte son soutien aux enseignants contractuels et met en garde les responsables concernés par cette situation, qui risque de conduire le secteur vers le pourrissement.

Il les a appelés «à ne pas verser de l'huile sur le feu en optant pour des procédures qui pourraient influer négativement sur les examens du troisième trimestre».

Cette entité syndicale a donc appelé le ministère de tutelle et les pouvoirs publics à procéder à l'intégration directe de cette catégorie de travailleurs.

Une commission mixte pour la prise en charge de leurs revendications

Une commission mixte a été installée lundi soir au ministère de l'Education nationale pour prendre en charge les préoccupations des enseignants contractuels protestataires, notamment la régularisation des salaires et de certaines primes.

«La ministre a reçu pour la deuxième fois, et pendant plus de trois heures, les représentants des enseignants contractuels. Elle a décidé de l'installation d'une commission mixte (conformément à ses engagements) pour régler, entre autres, les retards de paiement de salaires et de certaines primes», a déclaré à l'APS le secrétaire général du ministère, Abdelhakim Belabed, au terme de la réunion.

Concernant la principale exigence des enseignants contractuels, à savoir l'intégration sans condition, Mme Nouria Benghebrit a rappelé l'impossibilité du recrutement direct, mettant toutefois en exergue, le nombre d'années d'expérience qui leur servira de bonification. Elle a indiqué, à ce propos, que la décision de valorisation de l'expérience professionnelle des enseignants contractuels par «bonification des points» était un «énorme effort» consenti par la fonction publique.

Lynda Louifi

ENSEIGNANTS CONTRACTUELS À BÉJAÏA

Rassemblement de solidarité avec les marcheurs

UN RASSEMBLEMENT de soutien et de solidarité aux marcheurs et aux enseignants contractuels a été observé, hier, devant le siège de la Direction de l'éducation de la wilaya de Béjaïa par des travailleurs affiliés au SNAPAP, et aussi par des enseignants contractuels n'ayant pas pu participer à la marche organisée vers Alger il y a neuf jours. Les manifestants ont renouvelé leur soutien aux marcheurs qui ont été empêchés par les services de sécurité de poursuivre leur marche à hauteur du lycée de Boudouaou, soit à quelque 20 km de la capitale. En réaction à cet empêchement, les marcheurs ont décidé de protester sur place, en observant une grève de la faim. Pour leur part, les manifestants qui tenaient un rassemblement à Béjaïa, dont ceux du SNAPAP, ont joint leurs voix à celles des marcheurs et de tous les enseignants contractuels afin de demander au ministère de l'Education d'»intégrer» ces derniers dans des «postes permanents sans passer par le concours de recrutement», comme ils ont profité de l'occasion pour remettre leur plate-forme de revendications à la Direction de l'éducation lors d'une rencontre tenue dans l'après-midi, selon un syndicaliste que nous avons contacté. Nous avons appris, hier, de la bouche d'un marcheur qu'une invitation a été adressée par des parlementaires aux manifestants avant-hier et une autre par le ministère de tutelle, hier. Mais ces derniers étaient très sceptiques et ne voulaient pas s'y rendre, estimant que «la revendication avancée est claire et elle consiste en l'intégration des contractuels et vacataires dans des postes permanents», comme nous le dira un manifestant. Il convient de noter que les gardes communaux se sont rassemblés eux aussi, hier, devant le siège de la wilaya. Ils ont réitéré l'application des engagements pris par le ministère de l'Intérieur lors d'une réunion avec les gardes communaux il y a de longs mois, dont «l'augmentation des salaires, la couverture sociale, le payement des heures supplémentaires, les départs à la retraite, l'attribution de logements sociaux, la réintégration des agents radiés, etc.». Les gardes communaux n'ont pas manqué de rappeler que «les engagements pris dans le P.-V. cosigné avec le ministère de l'Intérieur n'ont pas été suivis, concrètement, de faits».

N. Bensalem



Ooredoo participe au développement de la télémédecine en Algérie

OOREDOO apporte son soutien au projet de développement d'une plateforme de télémédecine en Algérie baptisée « Réseau de Télémédecine Algérie RT.DZ », mise en place par l'Agence Nationale de Promotion et de Développement des Parcs Technologiques (ANPT).
La participation de Ooredoo consiste en une contribution financière destinée à couvrir une partie des coûts de cet important projet du secteur de la santé.
Le lancement de ce réseau de télémédecine a été annoncé officiellement le mardi 05 avril 2016, lors d'une rencontre organisée au Centre Hospito-Universitaire (CHU) de Beni Messous à Alger en présence de la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, Mme Houda Imane Faraoun, du ministre de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf, et du Directeur général de Ooredoo, M. Joseph Ged.
« Le réseau de télémédecine Algérie RT.DZ » a pour objectif d'assurer aux citoyens un ensemble de pratiques médicales à distance utilisant des technologies de l'information et de la communication (TIC). Il s'agit d'une liaison entre : cinq (05) Centres hospitalo-universitaires (CHU), douze (12) Etablissements publics hospitaliers (EPH) et un site central comme plateforme de pilotage du réseau situé au niveau de l'Agence Nationale de Documentation de la Santé (ANDS).
Cette solution technologique nouvelle permettra la réalisation de diagnostics et de consultations à distance, notamment la visualisation du patient et de son dossier médical, la téléconsultation, la téléassistance ainsi que la téléformation (e-Learning).
A l'occasion du lancement de cette plateforme technologique le Directeur Général de Ooredoo M. Joseph Ged a déclaré : « Nous sommes fiers de contribuer à ce projet ambitieux et d'utilité publique au regard de son apport dans l'amélioration de la prise en charge médicale des citoyens algériens. Ooredoo a tenu à mettre à disposition des moyens financiers afin de faire aboutir ce projet qui va permettre d'alléger considérablement le parcours de soins des patients et accompagner ainsi le transformation digitale dans le domaine de la santé. Ce réseau de télémédecine algérien va ouvrir des perspectives prometteuses pour le développement de la médecine via le mobile. »
Le « Réseau de Télémédecine Algérie RT.DZ », est une liaison entre cinq (05) Centres Hospitalo-Universitaires (CHU), à savoir : CHU Mustapha Pacha, CHU Bab el Oued, CHU Beni Messous, CHU Constantine, CHU Oran et (12) Etablissements publics hospitaliers (EPH) des wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Tindouf, Illizi, El-Bayadh, Ouargla, Ghardaia, Naâma, Laghouat, Béchar, El Oued et Biskra ainsi que le site central comme plateforme de pilotage du réseau.
Ooredoo, société citoyenne engagée, aspire à la création de valeur engendrée par le secteur des TIC dans différents domaines touchant directement à la vie sociale.

LE PDG PARLE DE RÉSULTATS INATTENDUS

Les recettes de la CASNOS en hausse de 100%

Lors d'une session de formation organisée au profit des journalistes, le Pdg de la CASNOS, M. Yousef Acheuk Chawki, est revenu sur les principales réformes engagées par la CASNOS pour l'amélioration du recouvrement des cotisations de sécurité sociale.



A cette occasion, le Pdg a déclaré que la CASNOS a enregistré durant le premier trimestre 2016, une évolution de 97% de ses recettes par rapport à la même période de l'année précédente. Le nombre de cotisants quant à lui a augmenté de 56% pour la même période. Les nouveaux immatriculés ont atteint un taux de + 152%.
Un taux qualifie par le premier responsable d'inattendu, voire surprenant. M. Youcef Acheuk Chawki a tenu à expliquer ces exploits réalisés par la Casnos. Selon lui, ces résultats performants sont le fruit d'une nouvelle organisation de la CASNOS. « La mise en œuvre d'une nouvelle organisation basée sur le principe de proximité nous a permis d'améliorer le taux de recouvrement des la CASNOS. D'ici quelques années nous envisagerons d'atteindre un nombre de 3 millions d'adhérents », a-t-il dit. Il a, par ailleurs, déclaré l'exonération totale des majorations et pénalités de retard. « La régularisation des situations des assujettis débiteurs par souscription d'échéancier de paiement des cotisations antérieures, au plus tard le 31 mars 2016. Mais nous avons décidé d'étaler cette date au-delà de ce délai », a-t-il expliqué. Afin de faciliter l'accès à la couverture sociale, l'assiette de cotisation maximale est élevée de huit à vingt fois le montant annuel du SNMG. Il ajouté aussi que «la validation d'années de cotisations de rachat pour toute personne exerçant une activité non salariée et ayant atteint l'âge de la retraite n'a pas réuni les conditions d'années de cotisations exigées».
La modernisation de la gestion de la caisse commence, selon lui, par l'allègement des procédures administratives et la lutte contre les abus de consommation des médicaments avec la mise en œuvre d'un système permettant aux officines pharmaceutiques conventionnées de consulter à distance les médicaments servis aux assurés sociaux en temps réel. Il a rappelé qu'une convention entre la CASNOS et la CNMA a été signée du 18 novembre 2015 dernier portant sur la mutualisation des moyens infrastructurels et techniques. L'extension du réseau des structures déconcentrées à l'échelle des wilayas à forte concentration agricole ainsi que l'implantation, au sein des structures de la CNMA, des guichets uniques de la CASNOS pour une meilleure prise en charge des agriculteurs. Il a évoqué des nouvelles mesures applicables aux agriculteurs quel que soit leur âge et le nombre d'années cotisées à savoir la régularisation qui s'effectue par échéancier de paiement d'une durée à concurrence d'une année par cotisation due. Les « aidants familiaux » bénéficient également de cette mesure ainsi que les conjoints ascendants et descendants-collatéraux de 1er degré (frère-sœur). M. Achek Chawki a procédé à la distribution des attestations de participation aux journalistes et il a annoncé la création officielle de son club de presse.
Il affirmé, a cette occasion, que tous les moyens matériels seront mis à leur disposition pour leur permettre l'accès direct à l'information. La presse selon ses dires a beaucoup aidé la caisse dans sa campagne de sensibilisation lancée depuis plusieurs mois à travers le territoire national.

F. Sofiane

DIRECTION DE L'EMPLOI DE TIZI OUZOU

Grève du personnel pour exiger le maintien de sa directrice

SUITE À LA MISE en «congé forcé» de leur directrice Ghania Zaïdate, par la tutelle, le personnel de la direction de l'emploi de la wilaya de Tizi Ouzou a décidé de se mettre en grève.
L'action de débrayage a débuté au cours de la journée du 28 mars passé. Rencontré hier sur son lieu de travail, où le piquet de grève est toujours maintenu, le personnel gréviste, qui compte une quarantaine d'éléments environ, a déclaré : «L'unique condition pour une reprise du travail est la réintégration de notre directrice dans ses fonctions.» Les grévistes n'ont pas agi sous l'instruction d'un quelconque syndicat ou d'un chef. «Nous sommes tous des porte-parole de ce mouvement», ont assuré deux personnes qui ont accepté de se confier au Jeune Indépendant, en l'occurrence Karim Djoudi et Mouloud Hallal. Interrogés sur la raison de ce mouvement de grève, nos interlocuteurs ont assuré que depuis son installation à la tête de la direction de l'emploi, il y a sept ans, Ghania Zaïdate a offert aux jeunes chômeurs de réelles perspectives d'avenir. Nos deux interlocuteurs ont insisté sur les compétences professionnelles de la directrice mais aussi sur son amour pour le travail et sur ses grandes qualités morales, d'où leur refus catégorique de sa mise en congé forcé, synonyme de «limogeage». Il convient de relever que dès le début de la grève, nombre de responsables ont demandé aux grévistes de reprendre le travail, car «il va de l'intérêt de tout le monde».
Karim Djoudi et Mouloud Hallalou ont indiqué que Fodhil Zaïdi, Tahar Challal, directeur général de l'ANSEJ, et le secrétaire général de la wilaya ont approché les grévistes pour les inciter à la reprise, sans toutefois réussir à les convaincre d'abandonner leur mouvement de protestation. Actuellement, chacun campe sur ses positions. Une chose est sûre cependant, les salaires des grévistes du mois de mars n'ont pas été versés. Même les 19 000 postes de préemploi que gère la direction de l'emploi de la wilaya risquent de subir des perturbations dans un proche avenir si une solution définitive n'est pas trouvée au plus vite.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

TOURISME

Participation de l'Algérie à la 22e édition du MIT à Tunis

L'ALGÉRIE participe du 6 au 9 avril à Tunis à la 22e édition du Salon du « Marché international du tourisme » (MIT), organisé cette année sous le slogan «La relance», indique mardi un communiqué du ministère de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat. La participation de l'Algérie, représentée par l'Office national du tourisme (ONT), s'inscrit dans le cadre « de la mise en œuvre de la stratégie de développement du tourisme en Algérie au titre du plan de réaménagement touristique à l'horizon 2030 ».
La présence de l'Algérie à ce rendez-vous vise également, ajoute la même source, « à promouvoir la destination Algérie dans sa dimension méditerranéenne ». Un espace de 63 m² sera consacré au stand algérien qui mettra en avant, notamment, la richesse de la destination Algérie et la diversité de son patrimoine urbanistique. Cet espace « sera mis à la disposition des opérateurs algériens pour leur permettre de faire la promotion du produit touristique algérien mais aussi de s'enquérir sur les nouveautés du marché touristique mondial à travers la participation aux rencontre d'affaires », a indiqué le communiqué.
La participation de l'Algérie s'inscrit également, selon la même source, « dans le cadre de la coopération et des échanges entre l'Algérie et la Tunisie dans le domaine touristique, qui devrait être renforcé en faveur du développement touristique et environnemental maghrébin et des échanges d'expériences dans ce domaine ». Ce Salon constitue «un rendez-vous incontournable, la façade du tourisme tunisien et un carrefour pour les professionnels du tourisme issus du Bassin méditerranéen, du Maghreb, d'Afrique et d'Asie ». Il englobe cinq expositions portant sur différents thèmes, dont notamment l'hôtellerie, le tourisme balnéaire et le thermalisme.

B. T.

LE CONSORTIUM DE JOURNALISTES (ICIJ) À L'ORIGINE DE LA FUITE DE L'AFFAIRE PANAMA PAPERS FINANCÉ PAR UN ANTI-POUTINE ET L'USAID

Une manipulation à grande échelle ?

Une information de première importance sème le doute sur le bien-fondé du plus grand déballage médiatique mondial lié à l'escroquerie fiscale jamais mis en œuvre par un consortium de plus de 100 médias à travers le monde appelé l'ICIJ.



Ce consortium permet de mutualiser les forces de plusieurs médias pour produire des enquêtes de très grande ampleur. Ce consortium est financé par le milliardaire Georges Soros et l'organisme américain USAID. George Soros, né György Schwartz le 12 août 1930 à Budapest, , est un financier milliardaire américain originaire de Hongrie. Il finance des centaines de causes, plus ou moins humanistes, ce qui ne l'a jamais empêché d'être un acteur financier sans scrupules et de spéculer sur la dette des Etats ou des matières premières.

Riche de 25 milliards de dollars, il finance la campagne d'Obama en 2008 et en 2012. Il est aussi un anti-russe de première, et tout sang versé contre les Russes est de l'eau bénite. Soros hait Poutine. D'ailleurs le portrait du président Poutine est partout. Tout a commencé lors d'une réunion à Washington en juin 2015, au siège de l'ICIJ. Tous les membres d'origine du consortium étaient présents et le quotidien allemand Suddeutsche Zeitung. L'un de leurs bienfaiteurs et non des moindre, est l'OCCRP (The Organized Crime and Corruption Reporting Project», qui se veut un réseau de journalistes d'investigation à travers l'Europe de l'Est et l'Asie Centrale.

D'où le rapprochement avec la Süddeutsche Zeitung. Et c'est l'OCCRP qui finance l'ICIJ qui fédère tous ces journalistes à travers le monde. Et qui finance cette opération appelée «Panama Paper» ? La Open Society Foundation qui appartient justement à George Soros. Le deuxième contributeur de cet organisme est l'USAID, l'Agence des États-Unis pour le développement international. C'est une agence indépendante du gouvernement des États-Unis chargée du développement économique et de l'assistance humanitaire dans le monde. L'agence travaille sous la supervision du Président, du département d'État et du Conseil de sécurité nationale.

C'est pour cette raison que l'on ne retrouve aucun américain dans cette liste de chef d'Etat, de responsables et de personnalités mondiales publiée avant-hier par la presse mondiale. Pourquoi l'ICIJ n'a-t-il pas mis dans la boucle les journaux US comme le Washington Post, le New York Times – avec qui il a travaillé par le passé – ou CNN ? Mais une journaliste indique que le magazine «Fusion» était partenaire, pour «cibler une audience jeune et numérique». Elle s'attend à ce que la couverture monte en puissance au cours des prochains jours, une fois que les rédactions poursuivront leurs propres pistes – et pas simplement en citant les documents publiés par des concurrents. La dette américaine, qui s'élève à 19 000 milliards de dollars, est aussi financée par les placements dans ces paradis fiscaux. Selon les chiffres détaillés de la Banque fédérale américaine, les Iles Caraïbes, un paradis fiscal parmi d'autres, ont acheté des bons du Trésor américain pour la coquette somme de 300 milliards de dollars. C'est la FED, la Réserve fédérale des Etats-Unis, elle-même, qui le révèle.Cela prouve que ces paradis fiscaux profitent particulièrement aux Etats-Unis d'Amérique. D'où le blocus imposé par les USA sur les informations pouvant compromettre les officiels US ou leurs banquiers.

Hier, le cabinet d'avocats Mossack Fonseca, spécialiste de la domiciliation de sociétés offshore, évoque une «attaque contre Panama», sur fond de compétition entre pays pour attirer les entreprises. Selon le patron du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca, dont les archives ont fait l'objet d'une «fuite massive» à l'origine de l'enquête réalisée par plus de 100 journaux sur des avoirs dans les paradis fiscaux de personnalités de premier plan, ces révélations ne sont rien de moins qu'un «crime», voire une «attaque»contre le Panama : «C'est une attaque contre Panama car plusieurs pays n'apprécient pas que nous soyons très compétitifs pour attirer les entreprises.Il y a deux manières de voir le monde: la première est d'être compétitif et la seconde de créer des impôts» a-t-il estimé, ajoutant qu'il y a «une guerre entre les pays ouverts, comme le Panama, et les pays qui taxent de plus en plus leurs entreprises et leurs citoyens».

Hocine Adryen

Il a illustré son article sur l'Algérie avec une photo du président Bouteflika : le journal *Le Monde* publie un démenti

LE QUOTIDIEN français *Le Monde,* a tenté avant-hier dans son édition consacrée à cette affaire de «mouiller» le Président Bouteflika en publiant insidieusement sa photo dans l'article consacré à l'Algérie. Après les protestations officielles algériennes, ce journal a rectifié le tir sans toutefois présenter d'excuses pour avoir illustré ladite photo en Une dans son édition du lundi. Le Monde a publié un article intitulé «Précision» dans son édition de ce mardi où il indique que « contrairement à ce que la photo en une du Monde du 5 avril a pu laisser croire, le nom du président algérien, Abdelaziz Bouteflika, n'apparaît pas dans le Panama papers.

H. A

EN VOULANT RAMASSER DES ŒUFS SAUVAGES

Deux collégiens se noient dans le lac Fetzara à Annaba

DEUX COLLÉGIENS sont morts hier noyés, en voulant ramasser des œufs sauvages sur les berges du lac Fetzara, qu'ils comptaient revendre au souk hebdomadaire de Berrahal. C'est un drame terrible pour les familles de ces deux enfants de 14 et 15 ans.

En fait, ce n'est pas la première fois que des accidents mortels sont enregistrés dans ce lac, qui n'est pas protégé par des balises sécuritaires, surtout durant la saison hivernale où de fortes précipitations sont à craindre bien que les fortes chutes de pluie qui se sont abattues dernièrement sur Annaba et sa région soient bienfaitrices, non seulement pour l'agriculture mais aussi pour les barrages dont le taux de remplissage et actuellement de 70%. Toutefois, si cette pluviométrie avait perduré, elle aurait éventuellement favorisé l'apparition du mildiou, cette maladie redoutable de la vigne.

Notons que dans l'immense lac Fetzara, qui regorge d'eau en ce moment, l'apparition d'un grand nombre de poules d'eau et d'oies a été constatée par de nombreuses associations écologistes des régions d'Annaba et d'El-Tarf. Ces volatiles ayant pour habitude de pondre de gros œufs sur les berges du lac attirent nombre de personnes, tous âges confondus, venant de différentes communes des régions limitrophes pour ramasser ces œufs, par beau ou mauvais temps.

Cette activité est particulièrement prisée par les jeunes enfants de la localité de Berrahal et de celle d'Oued El-Aneb, qui font parfois l'école buissonnière pour se consacrer à ce travail conjoncturel, comportant pourtant d'énormes risques.

Pour rappel, durant cette même période en 2013, trois jeunes garçons venus pour ramasser des œufs au bord du lac s'étaient noyés. S'étant aventuré à l'intérieur de ce lac immense, ils n'on pu revenir sur la berge. Prisonniers de la vase et transis de froid, ils sont morts en quelques heures. Il y a donc péril en la demeure. Aussi, les pouvoirs publics et les associations écologistes doivent mener une campagne de sensibilisation, même à travers les établissements scolaires, pour expliquer les véritables dangers qu'encourent les personnes se promenant ou se rapprochant des périmètres inondés, du lac Fetzara.

Nabil Chaoui



RÉFÉRENDUM D'AUTODÉTERMINATION AU SAHARA OCCIDENTAL

Lancement d'une campagne pour faire pression sur le Conseil de sécurité

L'organisation britannique «Western Sahara Forum action» (WSFA) a lancé hier une campagne sur Twitter, pour faire pression sur le Conseil de sécurité de l'ONU afin qu'il prenne des mesures pour amener le Maroc à organiser un referendum au Sahara occidental, notamment après l'expulsion par les autorités marcocaines de la composante civile de la Minurso. La campagne lancée par le forum appelle tous les représentants des pays membres du Conseil de sécurité à assumer leurs responsabilités juridiques et morales envers le peuple sahraoui qui subit les affres de l'occupation marocaine depuis plus de 40 ans, en fixant la date de la tenue d'un referendum d'autodétermination.

Le forum appelle également toutes les parties solidaires avec le peuple sahraoui à multiplier les appels à l'adresse des membres du Conseil de sécurité notamment la France, l'Espagne, les Etats unis et la Grande-Bretagne pour «rejeter les provocations du Maroc et œuvrer à la concrétisation des aspirations des Sahraouis à la liberté et à l'indépendance conformément à la légalité internationale».

Le représentant du Polisario, Mohamed Limam Ali à Londres, a précisé que parallèlement à cette campagne, une lettre a été signée par plusieurs organisations de différents pays du monde exigeant du Conseil de sécurité d'»être intransigeant face aux agissements du Maroc» après la visite du secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon dans les territoires libérés et les camps des réfugiés sahraouis début mars dernier. Il a ajouté que le forum d'action pour le Sahara occidental avait adressé la semaine dernière un message au Conseil de sécurité dans lequel il «a souligné la nécessité de demander des comptes au Maroc quant à son obstination à entraver, des années durant, le processus de paix pour le règlement du conflit au Sahara occidental.

«L'entêtement du Maroc n'est plus toléré ; le peuple sahraoui a beaucoup souffert en raison de l'occupation marocaine qui dure depuis 40 ans», soutient le forum qui précise qu'»aucun Etat, y compris la France, ne reconnaît au Maroc sa souveraineté sur ce territoire». La lettre appelle en outre le Conseil de sécurité à fixer la date de la tenue du référendum d'autodétermination au Sahara occidental conformément à l'accord de cessez-le-feu conclu entre le Polisario et le Maroc en 1991 et en vertu duquel a été créée la Minurso.

Le représentant du Polisario à Londres a indiqué que le message adressé par le forum a été signé par plus de 30 organisations internationales qui soutiennent le peuple sahraoui.

B. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA

COMMUNE DE BORDJ EL BAHRI

Avis d'appel d'offres National Restreint

N°:02 /2016

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bordj El Bahri lance un avis D'appel d'offres National Restreint pour les projets suivants :

Travaux D'aménagement de la voirie urbaine A Bordj el Bahri ouest.

Les Entreprises intéressées spécialisées dans le domaine Des travaux publics, ayant un certificat de qualification de classification professionnelle activité principale en travaux publics, catégorie 03 et plus, peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés du service technique L'APC de Bordj El Bahri contre un paiement de Mille cinq cent Dinars (**1.500,00DA**) non remboursable auprès du Trésorier inter communal de la commune d'EL MARSA.

Le délai de préparation des offres est de : 21 jours à partir de la première parution dans les journaux quotidiens et le Bomop.

L'offre doit être présentée dans deux enveloppes fermées enveloppe contenant l'offre technique et enveloppe contenant l'offre financière, toutes intégrées dans une enveloppe ne comportant aucune inscription autre que la mention suivante :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC DE BORDJ EL BAHRI
ET INTITULE DE L'OPERATION/ AVIS D'APPEL

03) La première enveloppe doit contenir les documents cités à l'article 11 du cahier des charges (Les Documents a fournir doivent être validés et légalisés)

04) La deuxième enveloppe doit contenir les pièces relatives à l'offre financière.

*** L'offre financière Comprend :**

- La soumission (selon modèle joint au cahier des charges).
- Le bordereau des prix unitaires remplis en chiffres et en lettres dûment signés par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signés par le soumissionnaire.

Chacune de ses enveloppes devra être identifiées par le numéro **1** et **2**.

Les soumissionnaires présenteront trois (03) exemplaires de l'offre l'une devant porter la mention **ORIGINAL**, les deux autres la mention **COPIE.**

Toute soumission non appuyée des pièces constitutives énumérées dans le cahier des charges est éliminée.

Les offres adressées par poste ne seront pas acceptées si elles parviennent après la date et l'heure de dépôt des offres : **le cachet de la poste ne fait pas foi.**

Une visite du site est prévue pour tous les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges avant la date de dépôt des offres.

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC DE BORDJ EL BAHRI
(Service technique)

* Le Dépôt des offres sera de 08 :00 H matin Jusqu'à **12:00 H.**

* L'ouverture des plis sera le dernier jour, de délai de préparation des offres à **13 : 30** au niveau de siège de L'APC de la commune.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

Le Jeune Indépendant **du 06/04/2016 / ANEP N° 412 160**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SECURITE SOCIALE

LE FONDS NATIONAL DE PEREQUATION DES ŒUVRES SOCIALES
ANTENNE REGIONALE DE BECHAR
NIF : 00001609004949

MISE EN DEMEURE

N° : 002/2016

L'entreprise des travaux de construction ***ETB BOUTKHIL BELKHIR,*** *domiciliée à* ***N°5 C31 Rue Saidani Med Debdaba –Wilaya de Bechar****, portant NIF N° : 19620817001074l, titulaire de la convention des Travaux n°001/ARB FNPOS/2016 en date : du 07/01/2016 relative à la réalisation des Courettes des 12+16/50 Logements LSP/FNPOS, sis à La Nouvelle Ville d'Adrar Wilaya d'Adrar, est mise en demeure d'entamer les travaux de réalisation du projet cité en haut dans un délais de Quarante Huit Heures (48 H) à compter de la date de la publication de la présente mise en demeure.*

Faute par l'entreprise de remédier à la carence qui lui est reprochée dans le délai fixé ci-dessus, le maître d'ouvrage procèdera à l'application de toutes dispositions contractuelles réglementaires mises en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 06/04/2016 / ANEP N° 412 168**

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRTIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : BOUMERDES
DAIRA : THENIA
COMMUNE : BENI AMRANE
N° : .03/2016

AVIS DE CONSULTATION

Le président de L'assemblée populaire de la commune de Beni Amrane lance consultation pour : les travaux suivantes

01 : Aménagement Urbain de la Cité Oued Djenane Sur 600 ML, Commune de Beni Amrane
02 : Aménagement Route BENI KHELIFA Chorfa , Commune de Beni Amrane
03 : Travaux d'aménagement et de revêtement de l'accès menant de la Cité Amandies vers les 80 logts LSP sur 1100 ML, commune de Beni Amrane

Les entreprises qualifiées dans le domaine sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès de service technique d'APC à partir du la parution dans les journaux
Les offres doivent êtres à sous double plis portant la mention :
« Soumission, à ne pas ouvrir»

Les soumissions doivent être accompagnées des pièces suivant :

A)-Offre Technique Qui comprend :
- La déclaration à souscrire remplie et signé et paraphée (suivant le modèle ci-joint)
- Déclaration de probité remplie, datée et signée (suivant le modèle ci –joint)
- Déclaration de candidature
- Copie du l'extrait du registre de commerce.
- Copie de du certificat de qualification et classification professionnelle dans le domaine (TP)
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier
- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH.
-Un casier judiciaire du soumissionnaire de moins de trois (3) mois.
-Liste des moyen matériel et humains de l'entreprise (carte grises avec assurances)
- les référence professionnelles fournis par le maitre de l'ouvrage antérieur pour les travaux Domain (TP)
- Expérience de l'entreprise.
- Cahier des charge dûment signé par le soumissionnaire.
- Délai d'exécution des travaux + planning des travaux

B) offre financière qui comprend :
-La lettre de soumission remplie et signé.
-le bordereau des prix unitaires remplie et signé
- Le devis quantitatif estimatif remplis et signé

Le délai de clôture des offre est fixé de 10 Dix jours à compter de la parution du présent avis de consultation
La date de dépôt des offre est fixée le dernier jour de remise des offres à 10:00 h

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 180 jours à partir de la date de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 06/04/2016 / ANEP N° 412 174**

DÉBATS D'IDÉE

Alliance conjoncturelle non assumée entre l'opposition et certains médias versus le pouvoir « institutionnalisé»

Par Safi Benaissa, cadre dirigeant retraité, oran

Les critiques négatives de certains médias, qui se focalisent sur nos institutions politiques (Etat, Présidence, Gouvernement, APN, Sénat...) se complaisent à les assimiler à des personnages «fantomatiques» inaudibles, sans prise sur le réel, «imbus» de leur propre image, tout en les «confondant», les «confinant » à un pouvoir autiste, égoïste que personnifierait la stature d'un président « handicapé» mais omnipotent et omniprésent ! Il serait « autoritaire », verrouillant tous les pouvoirs tout en les paralysant ! Quelle prouesse ! C'est une duperie qui n'abuserait que les crédules.



Dans leur imbroglio, rien ne les rebute, ni les propos contradictoires, ni les contre-vérités. Appréciez : « les institutions existent mais privées de liberté d'action et de prérogatives ». Plus loin, « nos dirigeants claironnent, malgré tout, qu'ils maîtrisent la situation mais le retour d'écoute est plutôt timide ou médiocre.

Que retenir de ces affirmations? Un pouvoir exécutif « ligoté » mais qui affirme « maîtriser la situation » malgré lui (!?) « avec un résultat médiocre »: exercice d'une acrobatie de haute voltige.

Ce n'est qu'un échantillon.

Les gouvernants « parlent pour eux-mêmes » en cercle fermé, « promesses en l'air »,

«impuissants », « démagogue », « immobiles », sans perspective et rejetant toute alternance…, Il serait fastidieux d'égrener tout ce chapelet d'élucubrations »

DIABOLISATION DES AUTORITÉS

Cette médiatisation théâtrale, dont le double objectif est la diabolisation des autorités à travers les hommes qui les incarnent, et l'idée pernicieuse de l'inexistence d'un Etat algérien qui dirigerait la nation, est attentatoire aux patriotes qui ont l'Algérie dans les tripes et peut être perçue soit comme violence pour les plus engagés, soit comme un théâtre d'opérette pour ceux qui se distancient de cette comédie.

De fait, ces offenses proférées et cette image négative que collent ces médias à l'encontre de nos autorités et aux missions qui sont les leurs, sont ressenties comme à une atteinte à leur souveraineté, qu'ils détiennent par mandat qui leur a été confié par la souveraineté populaire. Atteinte d'autant plus inadmissible qu'elle offense le corps de l'Etat qui est souverain dans son action intérieure et puissance autant que sujet vis-à-vis des autres pays. En d'autres termes ne pas respecter son Etat c'est l'affaiblir devant les autres.

Cette assertion n'est pas une vue de l'esprit : certaines représentations internationales tout comme d'ailleurs les organisations non gouvernementales (ONG) s'appuient sur les informations de nos journaux « dits indépendants » -de qui ?- pour évaluer ou carrément «blâmer » notre gouvernance et franchissent même allégrement le « rubicon » !

ce gouvernement serait illégitime avec toutes les interférences que cela pourrait induire-.

Ces organes d'information, au nom du principe sacro-saint de la « liberté d'expression » déversent leur aversion -sans retenue !- contre ceux qui ont opté pour une autre ligne politique -que la leur- plébiscité par le peuple parce qu'enraciné dans les valeurs culturelles de l'Algérie profonde, ceux qui constituent la majorité de la société algérienne.

D'ailleurs, ces autoproclamés démocrates, et de l'idée qu'ils se font de la démocratie, ne se seraient pas embarrassés à une certaine époque, d'une « prise de pouvoir de facto », par une autorité qui leur aurait été favorable -pour rappel de mémoire-.

Récemment encore, leur répulsion à l'égard de la politique actuelle les pousse à tenter de susciter une « compagne » de révolte -par suivisme- à ce que l'on a dénommé pompeusement « printemps arabe », en déni à notre propre mouvement historique si nous ne prenons comme date que celle que nous avons appelée « printemps berbère » en 1980. Nous aurions été à la traîne ? C'est une insulte à notre histoire.

Par ailleurs, aucun algérien, aucun vrai démocrate ne dit, ni n'a dit que ce gouvernement ou que ceux qui l'ont précédé ont « tout » bien fait.

Il y a aujourd'hui un programme du président de la république qui lui a été mandaté par le peuple, pour l'exécuter -que l'opposition soit contre, c'est son droit-, mais un vrai démocrate doit l'admettre et non tergiverser ou s'abriter derrière les fantasmes, et accepter la règle du jeu démocratique.

L'exécutif est tenu à l'appliquer, avec plus ou moins de bonheur. Cela tient à nos capacités réelles de réalisations : de l'Entreprise, de l'Administration, de notre savoir-faire, etc…-l'évaluation de nos forces et faiblesses et leurs causes doit faire l'objet d'un travail de recherche pluridisciplinaire et non par des procès d'intention-.

Le volet social, par contre, répond à une nécessité historique dont la matrice est le dénuement du peuple algérien hérité de la longue période coloniale dont les conséquences ont jalonnées la période postindépendance pendant laquelle les aspirations à des besoins de plus en plus modernes se sont exprimés et s'expriment.

Toute opposition ou organe d'information doit d'assumer son rôle. Les parties politiques d'opposition doivent animer la scène politique, faire valoir leurs programmes et critiquer celui de ceux qui sont en charge et en principe, même celui de leurs concurrents. Mais en débattant, en argumentant, en expliquant les conséquences économiques, politiques ou sociales de telle ou telle décision prise par les autorités.

Mais diffamer, accuser, vilipender, allant jusqu'à injurier ou « tourner en ridicule » tel ou tel dirigeant et ce, depuis que l'Etat a « libéré la parole » c'est porter atteinte aux individus et à leur dignité en tant que personnes humaines et non à un droit de la liberté d'expression ou l'exercice d'un droit politique ! Leur incongruité les discrédite tandis que leurs effets sont incommensurables sur l'idée que se fait le peuple sur les politiques.

Ceci nous ramène également au débat qu'avait suscité cette liberté d'expression et ses limites. Comment la contenir ? La tutelle avait réagi en demandant de fixer légalement les droits et devoirs de ceux qui l'exercent et vis-à-vis de ceux avec qui ils entretiennent des rapports (clientèle et autres…).

Les professionnels doivent respecter des règles ! Qui doit définir ces règles, si ce n'est l'état qui en déterminera les contours, avec un principe intangible, que « la liberté d'une partie ne doit pas empiéter ou bafouer celle de l'autre ».

A cet effet, nous avons lu qu'il appartenait aux représentants de la corporation d'élaborer les règles qui les régiraient : ce qui les rendrait juge et parti (!) en instaurant un droit particulier contraire au droit général -soumettre la majorité à un groupe particulier-.

Souhaitons que leur intention est qu'ils soient associés à la rédaction du projet de loi. Les journaux sont des organes d'information à l'usage du public, de tout le public. Leur mission est celle de répondre au « droit de savoir » de ses lecteurs. L'information réelle, sans la manipuler, la travestir ; permettre au lecteur l'accès aux communications réelles pour se faire sa propre opinion. C'est cette mission qui dévolue à un journal réellement indépendant -indépendant de toute influence-.

Dans le cas contraire, il est partisan et doit l'assumer. On ne peut se déclarer indépendant quand on affiche son opposition à longueur de colonnes. Et c'est leur droit ! Mais ils n'ont pas le droit de manipuler l'opinion.

Ils doivent afficher leur couleur politique. Truffer des « commentaires » sous forme d'articles d'informations de propos hors contexte pour les amalgamer à ce que voulait exprimer leur auteur est non seulement une tromperie mais un détournement d'opinions.

Par conséquent : c'est une connivence sourde qui lie certains médias avec toutes oppositions confondues (droite, gauche, islamiste,…) qui mènent une « croisade » contre le pouvoir : c'est ce que cette opinion formule.

Il serait fastidieux de reprendre toutes les attaques, controverses, supputations et autres procès d'intention à l'encontre des gouvernants par ces différentes parties (et partis) -dont certaines sont aux antipodes des autres- que notre presse « bien-aimée » condense dans ses livraisons et la présente comme une « vérité évidente d'une déviance politique » de ce pouvoir -quelle politique ? C'est toute la trame à détricoter !-

La liberté d'expression que nous concevons est celle de dire la vérité, les faits réels (s'inspirer d'Edwy Plenel, les informations telles qu'annoncées par toutes les institutions dans l'objectivité ! Ou les oppositions aux politiques économiques et sociales exprimées par les parties en présentant une alternative. Et non le ressassement de ce supposé « échec » du pouvoir depuis l'indépendance (qui n'est et ne peut être un programme politique) ; cette période s'inscrit dans le mouvement de l'histoire nationale et doit être assumée en tant que telle par la nation et non par l'équipe gouvernementale actuelle ; aller dans le sens de l'histoire et non conjecturer. Faire œuvre utile, pour la moralisation de la vie publique, c'est dénoncer éventuellement les malversations « avérées », les actes de corruption « prouvés » et non supposés ou suggérés au conditionnel ! Ne pas jeter en « pâture » un citoyen ou une institution par une désinformation, pour plus tard lui répliquer de disposer d'un « droit de réponse » quand la suspicion est déjà installée.

Oui ! L'information est une arme redoutable contre tous les corrompus et les corrupteurs, contre les passe-droits et la négligence (et non l'erreur) de ceux qui animent l'administration à tous les « niveaux », leur signifier qu'ils sont au service du public, s'attaquer « nommément » aux responsables qui « minent » l'administration par leurs pratiques frauduleuses. Dénoncer l'administration comme « concept abstrait » global identifiable par le seule fait qu'elle est un « démembrement» du pouvoir, c'est culpabiliser ce dernier en dédouanant les vrais acteurs qui l'animent.

Il faut s'attaquer à tous ces agents publics qui pourrissent le service public. C'est un devoir de citoyenneté qui doit animer tous les citoyens.

PS : Un état de droit ne se décrète pas, il se construit par l'engagement de tous les acteurs de la société politique et de la société civile et

LA SYRIE ÉTERNELLE NE SOMBRA POINT

Le chemin de Damas, les ruines, le sang et les larmes

Après cinq ans de guerre totale contre la Syrie, le pays a plié sans rompre. Ceux qui avaient parié sur sa reddition en auront été pour leurs frais.

Conçue dans les années 1980 et appliquée sans faiblir depuis le 11-Septembre par les néoconservateurs américains pour reconfigurer la région en plusieurs micro-États faibles et dépendants, la théorie du chaos donne aujourd'hui la pleine mesure du désastre. Retour sur des décennies de carnage en Irak, Libye et Syrie. Un chaos qui s'étend désormais à ses initiateurs, les États-Unis et leurs alliés européens et moyen-orientaux.

Le conflit de Syrie est entré dans sa sixième année. Quelle en sera l'issue, alors que s'affrontent le camp de la guerre à tout prix, celui de la paix coûte que coûte et les partisans d'une solution juste et morale ? On trouve aujourd'hui encore des naïfs qui veulent se persuader et persuader l'opinion qu'il y aurait des opposants modérés parmi les terroristes, des « démocrates » au sein des 2 000 groupes djihadistes recensés, de nobles patriotes pur jus parmi les mercenaires aux 100 nationalités qui sèment mort et destruction en Syrie, en Irak, en Libye ou ailleurs.

Dans les milieux où l'on s'est amouraché des « printemps » au jasmin ou à l'hibiscus, l'égarement dans les impasses du conditionnel passé amène à évoquer sans fin, avec des sanglots dans la barbe, les pionniers de la cyber-révolution de l'hiver 2010-2011, mais à ignorer le chaos généralisé qui gagne pays après pays l'ensemble du Grand Moyen-Orient.

Ce n'est pas pour déplaire aux idéologues néoconservateurs (néocons) étasuniens qui, dès les années 1990, enivrés par le triomphe sur l'axe du Mal communiste, résumaient à l'attention des Européens leur conception du partage des tâches : « Pendant que vous analysez et commentez le passé, nous, nous créons l'Histoire… »

La formule est cynique, mais bien vue : tandis que dans nos instituts et autres « chars d'assaut de la pensée », les intellectuels de France et de Navarre philosophent sur les printemps arabes, y voyant une suite de rendez-vous manqués avec la démocratie, leurs collègues des think tanks anglo-américains approvisionnent en arguments, en idées et en projets l'entreprise de déconstruction et de dislocation lancée par l'Empire atlantique sur le monde arabe et musulman, depuis que la disparition de l'URSS laisse le champ libre à l'axe du Bien.

Barack Obama, un néoconservateur qui s'ignore

Barack Obama a entamé sa dernière ligne droite. Son « testament », publié ces jours-ci sous forme d'entretiens avec le journaliste américain Jeffrey Goldberg, fait grand bruit, notamment ses petites phrases. Erdogan est un «raté», un «tyran» ou un «autoritaire» (au choix du traducteur). L'Arabie saoudite est-elle un allié ? Obama répond par une pirouette : « C'est compliqué », avant de rappeler que les terroristes du 11-Septembre sont « saoudiens plutôt qu'iraniens » et qu'un « pays moderne ne peut marcher quand il brime la moitié de sa population ». Suprême provocation : « L'Arabie Saoudite et l'Iran doivent se partager les rôles au Moyen-Orient et instaurer entre eux une paix froide. » Sur le fond, Obama ne paraît pas avoir une estime démesurée pour ses « alliés » les rois du pétrole, et la démocratie ne semble pas être son premier souci : il rêve seulement d'« autocrates intelligents ».

Malgré ces détails croustillants, le discours du Nobel de la paix n'est pas fondamentalement différent de celui des prédécesseurs, républicains ou démocrates… Prosaïquement, un historien canadien, Michael Jabara Carley, qui enseigne à l'université de Montréal, se demandait récemment s'il y a encore un pilote à la Maison-Blanche.

Il avançait trois hypothèses susceptibles d'éclairer l'approche ambiguë d'Obama en matière de politique étrangère : doit-on l'imputer à la faiblesse de celui qui passe face aux administrations qui restent, à une certaine incompétence, ou à une posture machiavélique consistant à faire la guerre sans en avoir l'air ?



Obama : le plus puissant du monde, mais pas le plus puissant aux Etats-Unis

Présenté comme l'homme le plus puissant du monde, Obama n'est pas l'homme le plus puissant des États-Unis. On lui reconnaît une grande intelligence et il inspire de la sympathie à ceux-là mêmes qui constatent ses faiblesses ou ses insuffisances. Pourtant, dans le « testament », ces dernières paraissent noyées et ballotées dans les méandres d'une vision stratégique à laquelle ne peut échapper aucun président, démocrate ou républicain, puisqu'elle est celle du «pouvoir profond» étasunien, depuis plus de trente ans sous la coupe néoconservatrice. Cette vision nous renvoie à la « logique du chaos », machiavélique par essence. Cette logique rend compte du double jeu hypocrite que l'on reproche souvent à Washington. Barack Obama fait siens tous les fondamentaux de ses prédécesseurs.

L'Amérique est donc le meilleur pays au monde et son rôle est par définition bénéfique. Il constate le chaos régnant dans tous les États où elle a voulu imposer sa démocratie de marché, mais il ignore superbement qu'elle est à l'origine de ce chaos, déplorant seulement que celui-ci « noircisse le bilan du travail accompli par l'Amérique » et la « détourne de ses autres priorités ». En Libye, les États-Unis ont soigneusement planifié l'intervention militaire et financé la formation de la coalition, mais le pays est « une catastrophe », s'étonne Obama, estimant néanmoins « avoir empêché une guerre civile prolongée et sanglante » (sic). Résigné devant le chaos, en Libye et en Syrie par exemple, il se console en affirmant que le prix de l'action (une intervention directe) serait plus élevé que le prix de l'inaction (le refus d'intervenir qui lui est reproché). C'est le raisonnement même des fervents du « chaos créateur » : il est plus facile de conserver la maîtrise d'une situation chaotique que l'on a créée que de construire à tout prix un ordre « américain » improbable dans une zone étendue, lointaine et étrangère. En effet, inspirée par Leo Strauss (1899-1973), un philosophe juif allemand, la théorie en question est fondée sur un postulat : «C'est par la destruction de toute résistance plutôt qu'en construisant que le pouvoir s'exerce », ou « c'est en plongeant les masses (les pays vulnérables) dans le chaos que les élites (les pays dominants) peuvent aspirer à la stabilité de leur position ». Léo Strauss précise : « C'est dans cette violence que les intérêts impériaux des États-Unis se confondent avec ceux de l'État juif. » Ces principes seront adoptés au pied de la lettre par les stratèges qui, produits d'une symbiose historique entre sionisme et calvinisme, donneront naissance à la pensée néoconservatrice.

La doctrine prend corps au début des années 1980, lorsque le chantre du néolibéralisme sauvage, le cow-boy Ronald Reagan (au pouvoir entre 1981 et 1989), met un terme à la détente pour revenir à l'endiguement (les Soviétiques en Afghanistan) et au « double endiguement » (l'Irak de Saddam Hussein contre l'Iran de Khomeiny). Les néocons, souvent de double nationalité israélo-américaine, étaleront leurs plans tordus visant au remodelage du Grand Moyen-Orient conformément aux obsessions de Washington et de Tel-Aviv : le contrôle des zones riches en hydrocarbures suppose une redéfinition des frontières, des États et des régimes politiques. Le plan Yinon, rendu public en 1982, concocté par un stratège israélien pour le gouvernement du Likoud de Menahem Begin, définit ainsi « la stratégie pour Israël dans les années 1980 ». Il propose sans ambiguïté de « déconstruire tous les États arabes existants et de remodeler l'ensemble de la région en petites entités fragiles, malléables et incapables d'affronter les Israéliens ».

Le complément opérationnel du chaos créateur est la « théorie du fou » de Nixon, préconisant que l'Amérique soit dirigée par « des cinglés au comportement imprévisible, disposant d'une énorme capacité de destruction, afin de créer ou renforcer les craintes des adversaires ». Obama se réfère à cette théorie, sans y voir de malice…Depuis l'implosion de l'URSS et du bloc communiste (1989-1991), les États-Unis, qui « conservent la responsabilité de protéger le monde», ont plus que jamais une obsession (Brzezinski dans le Grand Échiquier, 1997) : étouffer l'émergence de toute puissance susceptible de contrarier leurs ambitions, conformément à la « doctrine de la domination à spectre total » élaborée par le Pentagone.

Cette dernière incarne le rêve des néocons et de leurs émules infiltrés dans les arcanes des « États profonds » de l'univers occidental : ban et arrière-ban de la communauté internationale, banques, entreprises transnationales ou ONG.

S'inspirant de la théorie du chaos et mise en œuvre selon la théorie du fou, la politique impériale du moment unipolaire américain (à partir de 1991) sera fondée sur les préceptes suivants : faire n'importe quoi, pratiquer un « deux poids deux mesures » systématique, prêcher la morale et agir de façon immorale, user d'un discours irrationnel, violer les principes du droit international et contourner les décisions du Conseil de sécurité des Nations unies lorsqu'elles dérangent. Selon Noam Chomsky, « ce mépris de la primauté du droit est profondément enraciné dans la culture et les pratiques américaines ». Le résultat ne sera pas triste.

Michel Raimbaud
Ancien ambassadeur de France, ayant été en poste en Syrie

NAGORNY-KARABAKH

Les séparatistes du Nagorny-Karabakh annoncent un accord de cessez-le-feu

Les autorités de la région contestée du Nagorny-Karabakh ont annoncé mardi avoir conclu avec les forces azerbaïdjanaises un accord de cessez-le-feu pour mettre fin à quatre jours de violents combats entre Erevan et Bakou ayant fait au moins 64 morts dans cette zone stratégique du Caucase.



« Un accord pour une cessation des hostilités a été conclu. Nous avons donné l'ordre d'arrêter de tirer », a indiqué un porte-parole du ministère de la Défense de la région séparatiste. Cet accord a été confirmé par l'Azerbaïdjan. « Les opérations militaires ont été stoppées mardi à 12H00 (08H00 GMT) », a indiqué le ministère azerbaïdjanais de la Défense dans un communiqué. Au moins 64 personnes, majoritairement des soldats, ont été tués en quatre jours dans de violents combats dans la région contestée du Nagorny-Karabakh, selon un bilan officiel. Par ailleurs Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov et son homologue américain John Kerry ont, lors d'une conversation téléphonique lundi, exprimé leur vive préoccupation face à la dégradation de la situation dans la région, et appelé à un cessez-le-feu immédiat des hostilités. « Il a été convenu que la Russie, les Etats-Unis et la France, co-président du groupe de contact de Minsk sur le Haut-Karabakh au sein de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), devraient intensifier leurs efforts pour aider à la résolution du conflit du Haut-Karabakh, » a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères sur son site Internet.

La capitale autrichienne abrite ce mardi une réunion pour trouver une issue à ce « conflit gelé » depuis plus de 20 ans. Les deux ministres « ont condamné les tentatives de parties extérieures au conflit pour aggraver la confrontation », a rapporté de son côté du ministère russe de la Défense. L'Azerbaïdjan a déclaré unilatéralement un cessez-le-feu dimanche, mais les échanges de tirs ont repris par la suite. Le ministère azerbaïdjanais de la Défense a déclaré lundi que les forces armées du pays avaient détruit un poste de commandement et de déploiement. Plus tôt dans la journée, le porte-parole du ministère arménien de la Défense, Artsrun Hovannisian, a déclaré que les troupes azerbaïdjanaises, incapables de briser la résistance de la partie arménienne, avaient tenté d'utiliser des véhicules militaires lourds, des forces aériennes, des système lance-flamme et des drones de combat. Des hostilités ont éclaté vendredi soir entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan sur la ligne de front de la région du Haut-Karabagh, les deux pays s'accusent mutuellement sur la responsabilité de cette escalade. Peuplé en majorité d'Arméniens mais rattaché à l'Azerbaïdjan à l'époque soviétique, le Nagorny-Karabakh a été le théâtre d'une guerre qui a fait 30.000 morts et des centaines de milliers de réfugiés, principalement des Azerbaïdjanais.

D. Z.

LIBYE

Kobler à Tripoli pour rencontrer Sarraj

LE CHEF de la mission des Nations unies pour la Libye (UNSMIL) Martin Kobler est arrivé, mardi à Tripoli, pour s'entretenir avec le chef du gouvernement d'union nationale Fayez al-Sarraj, a-t-il indiqué sur son compte Twitter. « Je viens d'atterrir à Tripoli. Heureux d'être ici! », a écrit M. Kobler. « Arrivé à la base navale à Tripoli. Je me réjouis de rencontrer le Premier ministre (Fayez) al-Sarraj » et les membres de son gouvernement, a-t-il ajouté. L'émissaire onusien avait été empêché de se rendre à Tripoli le 23 mars dernier par les autorités non reconnues qui contrôlaient la capitale. Le gouvernement d'union nationale a été mis en place après un accord politique signé fin 2015, sous l'égide de l'ONU, par des députés des deux Parlements rivaux. Mercredi, Fayez al-Sarraj et plusieurs membres de son gouvernement ont débarqué à la base navale de Tripoli pour installer le gouvernement d'union. Ce gouvernement a récemment conforté son pouvoir en obtenant le soutien d'institutions financières clé comme la Banque centrale et la compagnie nationale pétrolière ainsi que celui de municipalités de villes de l'ouest et du sud libyens. Pour être officiellement investi, le gouvernement d'union devait obtenir la confiance du Parlement de l'Est, basé à Tobrouk. Mais ce vote n'a jamais eu lieu faute de quorum. Dimanche, M. Kobler avait de nouveau pressé le Parlement de Tobrouk de tenir une session pour voter la confiance au gouvernement d'union. Par ailleurs la Tunisie a annoncé lundi la réouverture de son ambassade et de son consulat à Tripoli, à la faveur de l'installation dans la capitale libyenne du gouvernement d'unité nationale de Fayez al-Sarraj. « A la suite de l'installation du gouvernement d'unité nationale à Tripoli, et dans le cadre du souci de soutenir le processus politique en Libye (...), la Tunisie annonce la réouverture de ses délégations diplomatique et consulaire », a indiqué dans un communiqué le ministère des Affaires étrangères. Cette décision vise à soutenir les Libyens dans «leur effort pour retrouver la sécurité et la stabilité », et répond au « souci permanent de servir les intérêts des Tunisiens résidant en Libye », poursuit le texte.



R. I.

NOUVELLE CONSTITUTION

Le Sri Lanka prêt à accorder plus d'autonomie aux Tamouls



LE PARLEMENT sri-lankais a lancé mardi un processus de révision de la Constitution devant accorder plus d'autonomie aux Tamouls, afin de prévenir de nouvelles guerres ethniques. Une assemblée constituante présidée par Karu Jayasuriya, le président du Parlement, s'est ouverte pour recueillir les avis de la population sur la révision des statuts, sept ans après la fin de la guerre séparatiste qui a fait au moins 100.000 morts. Cette assemblée comporte une commission dirigeante de 21 membres, avec à sa tête le Premier ministre Ranil Wickremesinghe, et aura pour mission de définir de nouveaux statuts pour unifier les communautés ethniques et renforcer les institutions démocratiques.

TURQUIE

L'aviation bombarde des positions du PKK dans le nord de l'Irak

L'AVIATION turque a mené dans la nuit de lundi à mardi des frappes aériennes contre des positions du parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans le nord de l'Irak (base-arrières de la rébellion), a annoncé mardi l'état-major des forces armées turques (TSK). Huit F-16 et F-4 ont bombardé, durant deux heures entre 21H et 23 H locales (GMT+3), des cibles à Qandil détruisant des bunkers, des abris et des stocks de munitions de la guérilla, selon la TSK. Vendredi dernier, des avions de chasse turcs avaient pilonné des positions de la rébellion dans les régions de Zap et de Metina (nord Irak) au lendemain de l'attentat à la voiture piégée à Diyarbakir, plus grande ville à majorité kurdes, qui avait visé un véhicule de la police tuant 7 policiers et blessant 27 personnes, dont 13 civils.

NIGERIA

300 éléments de Boko Haram capturés lors d'une opération camerouno-nigériane



LES ARMÉES nigériane et camerounaise ont capturé environ 300 éléments du groupe terroriste Boko Haram et libérés plus de 2.000 otages lors d'une opération conjointe menée ces trois derniers jours à Walasa, une localité du Nord-Est du Nigeria, ont rapporté les médias. Selon le général Bouba Dobekreo, commandant du secteur de la Force mixte multionationale (FMM) de la Commission du Bassin du lac Tchad (CBLT), cité par la radio gouvernementale du Cameroun, l'offensive menée au cours des derniers jours a permis d'affaiblir encore un peu plus le groupe terroriste nigérian contre lequel les pays de la CBLT multiplient les efforts en vue de son éradication aujourd'hui présentée comme une « simple question de temps ».

TELEX

CAS «ISOLÉ» DE VACHE FOLLE DÉTECTÉ EN FRANCE DEPUIS CINQ ANS

UN CAS «ISOLÉ» de maladie de la vache folle, le premier depuis 2011 en France, a été détecté aux Ardennes dans le nord-est du pays, a annoncé le ministère de l'Agriculture. «La suspicion de cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), détecté chez une vache de 5 ans décédée prématurément dans un élevage des Ardennes, a été confirmée le 23 mars par le laboratoire de référence de l'Union européenne», selon un communiqué du ministère, cité par des médias. Il s'agit du «troisième cas isolé d'ESB de ce type détecté en Europe
depuis 2015» et celui-ci a été «notifié ce jour à la Commission européenne et à l'Organisation mondiale de la santé animale», a-t-il souligné. «La détection de ce cas n'a aucune conséquence pour le consommateur», a assuré le ministère. Le dernier cas d'encéphalopathie spongiforme bovine remonte à 2011 en France. En octobre 2014, les professionnels français avaient obtenu la levée des tests de dépistage de l'ESB sur les animaux nés depuis 2002, considérés par la filière comme un frein à l'exportation. Ce dépistage avait été rendu obligatoire en 2001, en pleine épidémie, et contraignait à retenir les carcasses 24 heures après abattage, le temps d'obtenir les résultats des analyses. Un cas d'ESB avait été détecté en Irlande en juin 2015, le premier depuis 2013 dans ce pays. Apparue au Royaume Uni dans les années 80, l'ESB s'était étendue à de nombreux pays en Europe et dans le monde à cause de l'utilisation de farines animales contaminées. Suspectée d'être à l'origine du nouveau variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob chez l'homme, elle avait suscité l'inquiétude des consommateurs et entraîné une grave crise dans la filière bovine.

SELON L'ONU : 61 MORTS DE LA MÉNINGITE DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE 2016 AU NIGER

AU MOINS 61 personnes sont mortes de la méningite depuis début janvier au Niger, où plus de 550 personnes avaient succombé à cette maladie l'année dernière, a indiqué l'ONU. «Du 4 janvier au 13 mars, 736 cas de méningite dont 61 décès ont été enregistrés au Niger», indique le bulletin mensuel du Bureau des affaires humanitaires de l'ONU (Ocha) à Niamey.
Niamey est touchée par la maladie avec 248 cas et six décès. Les enfants âgés de moins de quatre ans et ceux de 5 à 14 ans, sont les plus affectés avec respectivement 30% et 35% des personnes malades, déplore l'agence onusienne. Pour prévenir une épidémie de grande ampleur, le ministère de la Santé avec l'appui de l'OMS, l'Unicef et de Médecin sans frontière (MSF), a lancé des activités «de prise en charge» des malades et de «prévention».
Des campagnes de vaccination sont également menées dans les zones affectées. En février, l'Ocha avait estimé que 3,2 millions de doses de vaccins étaient nécessaire en 2016 pour lutter contre l'épidémie au Niger. Fin décembre, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis en garde contre les risques de nouvelles épidémies de méningite en 2016 en Afrique, particulièrement au Niger et au Nigeria, deux pays durement frappés en 2015 par cette maladie mortelle.
Au Niger, le risque «est jugé plus important» dans des zones touchées par l'épidémie de 2015 et où vivent des populations «partiellement vaccinées». Le Niger, Etat très pauvre, a déjà connu une épidémie de méningite qui a fait 573 morts sur plus de 8.500 cas entre janvier et juin 2015, selon les autorités sanitaires.

Les programmes de coopération dans le domaine de la santé passés en revue

Le développement de la coopération dans différents programmes, notamment ceux relatifs à la santé maternelle et infantile, ont été au centre de l'entretien, entre le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, et le représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, Marc Lucet.



Le développement de la coopération dans différents programmes, notamment ceux relatifs à la santé maternelle et infantile, et leur raffermissement à la faveur de la mise en œuvre du plan d'action pour 2016 et du programme de coopération pour la période 2016-2020, ont été évoqués par les deux parties, indique un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.
Les discussions ont permis également de «passer en revue l'état des programmes en cours d'exécution comme l'audit des décès maternels qui entre dans le cadre de la mise en œuvre du programme de réduction accélérée de la mortalité maternelle en Algérie», note la même source. M. Boudiaf a souligné, à cette occasion, que «le programme d'action signé avec l'Unicef est aligné sur les priorités nationales en la matière, notamment la réduction de la mortalité maternelle, ainsi que la réduction de la mortalité néo-natale, qui représente l'essentiel de la mortalité infantile». Il a relevé, dans ce sens, que «les objectifs au titre de l'agenda 2015-2030 pour le développement seront atteints par l'Algérie avant 2030, au regard des ressources mobilisées, des moyens disponibles et du fort engagement politique en matière de renforcement des indicateurs de santé». Pour sa part, M. Lucet s'est dit «impressionné par les résultats obtenus par l'Algérie en matière de santé maternelle et infantile, ainsi que par l'importance stratégique du nouveau calendrier vaccinal qui entrera en vigueur Prochainement». Le représentant de l'Unicef en Algérie «a tenu à remercier le gouvernement algérien pour son soutien apporté aux programmes de santé destinés aux enfants sahraouis et a exprimé, aussi, le souci de l'Unicef de faire bénéficier la région de l'expertise algérienne dans le domaine de la santé maternelle et infantile notamment», ajoute la même source.

SELON UNE ÉTUDE

Accélération du vieillissement de la population mondiale

LES PLUS de 65 ans de la population mondiale devraient progresser à 1,6 milliard d'ici 2050, contre 617 millions actuellement représentant respectivement près de 17 % et 8,5 % des habitants de la planète, selon un rapport du Bureau américain du recensement publié, hier.
«Nous constatons un vieillissement dans tous les pays du monde», a indiqué John Haaga, l'un des directeurs de l'Institut national américain du vieillissement (National Institute of Aging-NIA). «Les gens vivent plus longtemps mais pas nécessairement en meilleure santé... et cette population vieillissante pose plusieurs défis de santé publique auxquels nous devons nous préparer», a-t-il estimé dans un communiqué. «Un grand nombre de nations en Europe et en Asie sont plus avancées dans ce processus démographique ou vieillissent plus rapidement qu'aux Etats-Unis», a noté le Dr Richard Hodes, directeur de NIA, composante des Instituts nationaux de la santé (NIH). Aux Etats-Unis, les 65 ans et plus devraient quasiment doubler au cours des trois prochaines décennies, pour atteindre 88 millions vers 2050. La population mondiale des plus de 80 ans devrait même tripler entre 2015 et 2050 pour atteindre 446,6 millions, contre 126,4 millions en 2015. Et l'espérance de vie à la naissance devrait augmenter de près de huit ans pour passer de 68,6 ans aujourd'hui à 76,2 ans en 2050. Dans certains pays d'Asie et d'Amérique latine, les plus de 80 ans devraient quadrupler d'ici 2050, ont relevé les auteurs du rapport. Dans ces classes plus âgées, les pathologies non-transmissibles (cancers, Alzheimer...) représentent le plus lourd fardeau de santé publique. Dans les pays pauvres, dont un grand nombre en Afrique, s'ajoutent les maladies infectieuses. La population mondiale devrait avoisiner les dix milliards d'habitants en 2050, contre 7,3 milliards en 2015, selon une analyse bisannuelle de l'Institut français d'études démographiques (Ined).

SELON UNE ÉTUDE

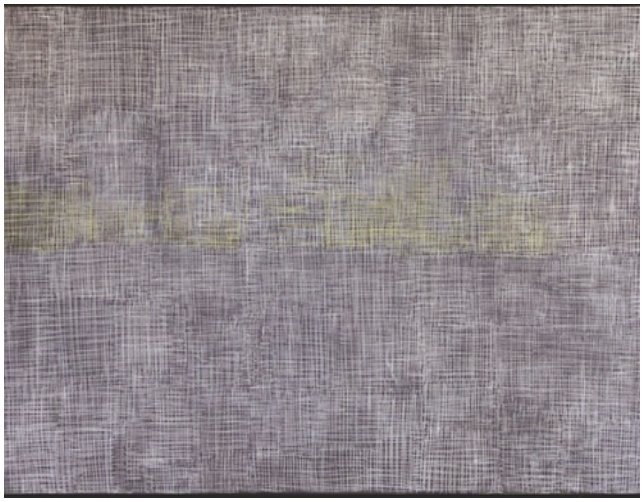
L'obésité touche 13 % de la population adulte mondiale

L'OBÉSITÉ touche aujourd'hui près de 650 millions d'adultes, soit 13 % de la population mondiale adulte, un pourcentage qui pourrait atteindre 20 % d'ici 2025 en cas de maintien du rythme de progression actuelle, selon une étude publiée vendredi dans la revue médicale britannique The Lancet. Selon l'étude basée sur des données concernant quelque 19 millions de personnes âgées de 18 ans et plus, vivant dans 186 pays, le nombre d'obèses adultes passe à 641 millions en 2014, dont 375 millions de femmes et 266 millions d'hommes. En 1975, ils n'étaient que 105 millions. En 40 ans, l'IMC moyen est, selon l'étude, passé de 21,7 à 24,2 chez les hommes et de 22,1 à 24,4 chez les femmes adultes, soit une augmentation de poids de 1,5 kg tous les 10 ans en moyenne. Une explosion liée notamment à une alimentation industrielle trop riche, mais aussi à des prédispositions génétiques. Le pourcentage des obèses a triplé chez les hommes, passant de 3,2 % en 1975 à 10,8 % en 2014, et plus que doublé chez les femmes (passant de 6,4% à 14,9%), avec des disparités très importantes selon les pays. L'obésité constitue désormais «un problème important de santé publique» dans de nombreuses régions à revenu intermédiaire (Pacifique, Moyen-Orient, Afrique du nord, certains états d'Amérique du sud ou des Caraïbes), relève l'étude. A l'inverse, l'insuffisance pondérale - ou sous-poids - (IMC inférieur à 18,5) liée à la malnutrition reste un problème majeur dans d'autres régions du monde, comme l'Asie du sud ou certains états d'Afrique. Selon l'étude, près d'un quart de la population était en sous-poids en Asie du sud en 2014, contre 12 % à 15 % de la population en Afrique centrale et orientale. Alors que le sous-poids est tenu pour responsable d'une mortalité accrue chez les femmes et les très jeunes enfants avant et après l'accouchement, et accroît le risque de décès lié à des maladies infectieuses comme la tuberculose, l'obésité favorise, elle, certains cancers et les maladies cardiovasculaires.

EXPOSITION DE PEINTURE À EL ACHOUR

Retour avec Strates

Le nouvel Espace d'art contemporain, à El Achour-Alger, accueille l'artiste Malek Salah pour son exposition Strates dont le vernissage aura lieu le samedi 9 avril, dès 14h.



Le plasticien Malek Salah opère, enfin, un retour sur la scène artistique – après Majnûn Laylâ au Musée d'art moderne et contemporain d'Alger en 2007 et Peintures à Dar El Kenz en 2014 – en proposant la nouvelle production Strates. Un titre générique qui est, selon lui-même, « en soi explicite, car il indique l'intention contenue dans chacune des œuvres qui la composent ». L'artiste explique que « si on choisissait la définition relative à la personnalité : chacun des niveaux, des plans imaginaires qui, accumulés, superposés, sont constitutifs de quelque chose : les strates de la personnalité », on rejoint facilement l'intention qui m'a guidé ». Pour le commissaire de cette exposition, la troisième au nouvel Espace d'art contemporain à El Achour, les œuvres de Malek Salah sont présentées en trois volets : des peintures sur toile, des œuvres sur verre et quelques volumes. Œuvres qui « affirment le changement que l'artiste « semble avoir pris et sont en lien avec une sorte de transformation qui renoue avec ses premières œuvres des années 70 ». D'après les explications fournies par Malek Salah, il y a « deux niveaux concomitants qui sont à la base de cette production : l'un matériel, car il définit les techniques employées dans la superposition de coups de crayon , de craie, ou de pinceaux en plus de l'organisation en deux parties de chacune des peintures présentées.
L'autre, mental, car il présuppose une investigation des différents niveaux intérieurs de la conscience. Les deux sont corrects et peuvent être des moyens pour une bonne lecture de cette exposition ». Il confie aussi que « chaque peinture a une histoire qui lui est propre, qui incorpore ces définitions auxquelles vient s'ajouter la relation que j'établis avec chacune d'elles. Chacune d'elles propose un dialogue ou l'œil du spectateur viendra effleurer la surface produite, mais où le mental ira en profondeur pour en comprendre la structure ». Le choix de cet artiste comme exposant est justifié par le commissaire par le fait qu'il est le « représentant d'une génération qui est à l'origine d'une véritable révolution dans les arts plastiques dans les années 80 ». Cette production se traduit selon son auteur « sur des surfaces produites à l'acrylique par une série de gestes qui va crescendo jusqu'à ce que ce processus s'arrête de lui-même, car il est dans cet instant présent, la solution recherchée. Elle est
totalement abstraite et se rapproche le plus de ce que je recherche à explorer et donner à voir, ou plus précisément à ressentir ». Malek Salah se présente avec une identité faite de subjectivité, du moment présent, de mouvement et de silence.

M. Rediane

VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL

Pour une carte nationale des monuments

LE MINISTRE de la Culture, Azzedine Mihoubi a mis en exergue ce lundi 4 avril, à Bordj Bou Arreridj, la nécessité d'élaborer une carte nationale des monuments culturels en Algérie.



« Toute la wilaya se doit de répertorier ses monuments culturels, de retracer leur histoire, les étapes historiques de ces monuments sur le plan local avant de rassembler les données sur le plan national en se basant sur les normes d'usages en pareil cas », a précisé le ministre au cours d'une visite dans la capitale des Bibans. Cette opération permettra de mettre en valeur la dimension culturelle, historique et touristique des ces monuments, a ajouté le ministre, soulignant l'apport d'une telle démarche dans la valorisation de la mosquée Ouled Sidi Brahem dont l'édification remonte au VIe siècle, le château d'El Mokrani ou encore la mosquée Al Atik de la ville de Bordj Bou Arréridj notamment. M. Mihoubi a précisé que le département de la Culture œuvre avec une grande volonté pour mettre à la page les spécificités culturelles et historiques des différentes régions du pays, à travers « la valorisation du patrimoine culturel national ». Au cours de son passage au chantier de la bibliothèque publique urbaine, le ministre a appelé à la relance du rôle des bibliothèques, en garantissant aux scolarisés une carte de bibliothèque gratuite pour inciter les jeunes à la lecture. Le ministre a également appelé à une meilleure optimisation des structures culturelles, expliquant que retenir des espaces tels que la maison de la culture Mohamed-Boudiaf de la capitale des Bibans pour le théâtre ou le cinéma permettra « d'intéresser les jeunes et de les inciter à assister à l'activité culturelle ». Il a également ajouté que la démarche permet de « découvrir des talents dans les différents aspects de l'art ». Au cours de la cérémonie d'ouverture des Journées nationales du théâtre populaire, au complexe culturel Aicha-Haddad, le ministre a indiqué que la stratégie de son département axe sur la relance du théâtre populaire, l'école, d'où a-t-il souligné « les figures emblématiques du 4e art en Algérie ont émergé ». M. Mihoubi a annoncé la relance prochaine du Colloque international du roman sur le roman Abdelhamid Benhadouga, dans la capitale des Bibans.

APS

L'ÉCRIVAIN CHABANE OUAHIOUNE N'EST PLUS

L'ÉCRIVAIN et chroniqueur algérien Chabane Ouahioune est décédé ce lundi en fin de journée à Tassaft Ouguemoune (wilaya de Tizi-Ouzou) à l'âge de 94 ans. Il est l'auteur de huit romans, sur la Kabylie et le Djurdjura : La maison au bout des champs qui raconte son village Tassaft durant la période coloniale, Tiferzizouith où le parfum de la mélisse, un hymne au Djurdjura, Parmi les collines invaincues, Ce mal des siècles, Itinéraires brûlants, L'aigle du rocher, son dernier roman écrit à l'âge de 89 ans. Son premier contact avec l'écriture romanesque remonte à l'année 1946 lorsqu'il a rencontré Mouloud Mammeri. Chabane Ouahioune sera par la suite lecteur correcteur aux éditions de la Société nationale d'édition et de diffusion. Un hommage lui sera rendu lors d'une exposition de son œuvre et de son parcours, ce mardi, à la maison de la culture Mouloud-Mammeri.

SORTIR

JAZZ

Trio Laurent Coulondre en concert. Jeudi 7 avril. 19h30. Institut français d'Alger. Avec Laurent Coulondre : orgue et piano,
Jérémy Bruyère : basse et contrebasse, Martin Wangermée : batterie.

CERVANTES

Cycle de cinéma Miguel de Cervantes visité. Espace Espana, Centre culturel Cervantes, Alger. 18h.
Jeudi 7 avril: Les folies de Don Quichotte.
Jeudi 14 avril: Cervantes et la légende du Quichotte (documentaire).
Jeudi 21 avril: Les poules de Cervantes.
Jeudi 28 avril: Miguel et William.

NOTES

La chanteuse italienne Tosca en concert Notes de musique du monde. Le dimanche 10 avril. 19h. Auditorium de la Radio Algérienne, Alger. Voyage dans les musiques du monde raconté dans des chansons éditées ou inédites, adaptées ou extraites en langue originale ou traduites.

PRIX

Concours national pour l'obtention du Prix Ali Maâchi autour du roman, de la poésie, du texte dramaturgique et des arts du cinéma. Ouvert aux -35 ans, jusqu'au vendredi15 avril. Dépôt de candidatures aux maisons de la culture de chaque wilaya ou au ministère de la Culture. Prix décerné à trois lauréats de chaque discipline, le 8 juin : Journée nationale de l'artiste.
Récompense : Certificat de mérite, 500.000 DA, 300.000 DA et 100.000 DA pour les trois premiers respectivement.
Le chanteur Ali Maachi est exécuté le 8 juin 1958 avec deux de ses compagnons, Djilali Bensotra et Mohamed Djahlene.

MEDITERRANEE

Exposition Le noir et le bleu un rêve méditerranéen, jusqu'au samedi 23 avril.
Institut français d'Alger. Rêve souvent unilatéral, projection du Nord sur le Sud, qui nous conduit à aller voir de l'autre côté du miroir ce qui se passe. Quel est le rêve de l'Autre ? Lumières et leurs ombres, tels l'envers et l'endroit d'un même monde.

PICTURIE

Exposition Picturie Générale III du samedi 23 avril (16h) au samedi 21 mai. Marché Volta, Alger. Avec les artistes Agagnia Djamel, Bardi, Belhamiti Hicham, Bendali Sabrina, Ben Chikh El Fegoun, Maya, Bentounsi Adel, Bestaoui Arslane, Bessaï Zineddine, Bouchenak Houari, Bouchouchi Walid, Bourouissa Mohamed, Chafaa Fatima, Cherfi Assila, El Hamed Sarah, Gouri Mounir, Krache Youcef, Krinah Mourad, L'homme Jaune, Panchow
Serdas, Tabti Oussama, Tamzali-Tahari Fella, Touimer Meriem.

NUMERIQUE

Le designer Nazim Laksi expose Art numérique jusqu'au lundi 25 avril. Hôtel Sofitel, Alger.

ECRITURE

Paroles en scène est une résidence d'écriture théâtrale et de création initiée par le département artistique du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, sous la direction du dramaturge et metteur en scène Ziani-Chérif Ayad. Ouverte à tous les intéressés, seuls cinq candidats seront sélectionnés, Prévue à Alger, elle durera trois semaines, à partir du 30 avril. Dossier de candidature : Envoyer avant le 15 avril à parolesenscene.alger@gmail.com:
Présenter un synopsis du projet (sujet et histoire de la future pièce) dans un feuillet, un exemple d'une scène (maximum trois feuillets), un CV.

LIGUE DES CHAMPIONS (8E DE FINALE ALLER) ZAMALEK-MO BÉJAIA :

Les Crabes avancent leur départ au Caire de 24 heures

LE MO BÉJAIA (Ligue 1 algérienne de football) a avancé de 24 heures, soit aujourd'hui, son départ au Caire (Egypte) en vue du match face au Zamalek prévu samedi au stade de Petro Sport (18h00 algériennes) dans le cadre des huitièmes de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club. Prévu initialement jeudi, le voyage du MOB pour le Caire se fera ce mercredi à bord d'un vol régulier de la compagnie nationale, soit à trois jours du match. Le MOB, dont il s'agit de sa première participation sur le plan continental, s'est qualifié pour ce tour, en dominant aux 16es de finale les Tunisiens du Club Africain (aller 1-0, retour 2-0). Le match aller sera dirigé par un trio arbitral kényan composé de Davies Ogenche Omweno assisté de ses deux compatriotes Marwa Range et Peter Sabatia. La rencontre retour qui aura lieu le 19 avril prochain à 18h00 au stade de l'Unité Maghrébine, sera dirigé par des arbitres tunisiens. Le directeur de jeu est Youssef Essrayri assisté de ses deux compatriotes Anouar Hmila et Marwene Saad. L'ES Sétif, l'autre représentant algérien dans cette épreuve, sera opposée aux Soudanais d'Al-Merrikh.

RC KOUBA :

Laroui nouvel entraîneur

LE TECHNICIEN Abdelmalek Laroui est devenu le nouvel entraîneur du RC Kouba (division nationale amateur) en remplacement de Driss Ghimouz, démissionnaire. "Nous avons trouvé un accord avec Laroui qui va entamer ses fonctions mardi en compagnie de son adjoint Youcef Laâdjadj, avec l'objectif de sauver le club de la relégation", a affirmé le président du RCK Samir Baha Le RCK reste sur une lourde défaite concédée samedi en déplacement face au CRB Dar El Beïda (3-0) qui fait stagner le club à la 15e et avant dernière place au classement avec 26 points, à deux longueurs du dernier la JSM Chéraga.

TENNIS / FED-CUP :

l'Algérie avec 5 athlètes au Monténégro

L'ALGÉRIE sera représentée par cinq de ses meilleures joueuses de tennis à la Fed-Cup 2016, prévue du 11 au 16 avril courant à Ulcinj (Monténégro) a appris l'APS lundi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAT). Il s'agit d'Inès Ibbou, Amira Benaïssa, Yassamine Boudjadi, Lynda Benkaddour et Anissa Halo, qui fera office de capitaine d'équipe. L'Algérie a été versée dans le Groupe (3) de la zone Europe-Afrique, comportant 16 autres nations : Arménie, Chypre, Macédoine, Grèce, Islande, Irlande, Kosovo, Luxembourg, Madagascar, Malte, Moldavie, Monténégro, Maroc, Mozambique, Norvège et Tunisie. "Ces 17 pays seront répartis en quatre groupes : A, B, C et D. les trois premiers groupes comporteront quatre nations chacun, au moment où le groupe (D) en comptera cinq" a encore précisé la FAT. Les vainqueurs de chaque groupe disputeront directement les play-off pour déterminer les deux nations qui accéderont au groupe 2, zone Europe - Afrique, en 2017.La Fed-Cup est considérée comme l'équivalent de "la Coupe Davis" chez les Messieurs.

MARTIN OSANG'IRI OKIYO "(PRÉSIDENT IBSA/AFRIQUE)

«Le handisport est mieux parrainé en Algérie et en Afrique du nord»

Le président de l'IBSA/Afrique et premier responsable du handisport pour visuels en Afrique, le Kényan Martin Osang'iri Okiyo, a estimé que le handisport en général et les sports pour visuels en particulier étaient "mieux considérés" et "mieux parrainés" en Algérie et en Afrique du nord que dans les autres parties du continent.



"En Algérie, le handisport est bien considéré et mieux parrainé par le gouvernement, de même que dans les pays de l'Afrique du nord, c'est une réalité qui est aperçue sur le terrain, et on veut convaincre les gouvernements des autres pays du continent à faire la même chose", a déclaré, dans un entretien à l'APS, le président de l'IBSA/Afrique (Fédération internationale des sports pour visuels), en visite de travail en Algérie. Pour Martin Okiyo, le handisport dans le continent africain n'est pas assez développé et nécessite une autre vision et une nouvelle perception des choses."Actuellement, le handisport en Afrique, dans ses différentes disciplines, vit deux problèmes majeurs, à savoir celui du manque de moyens financiers et surtout l'absence de parrainage des gouvernements qui n'appuient pas le handisport, même si ses disciplines sont très porteuses et rapportent beaucoup de satisfactions au pays et au continent", a-t-il relevé. En effet, durant les quatre dernières années, l'IBSA/Afrique n'a pu organiser que quatre compétitions régionales (deux en football et deux en goal-ball). Un bilan "trop maigre" aux yeux de M. Okiyo, affirmant que cette situation affaiblissait davantage la structure qu'il préside et n'encourage pas les pays "bosseurs" du continent à persévérer dans le travail."Les pays africains ne participent pas aux compétitions du continent, ils sont constamment absents et ceci nous affaiblit et entrave la promotion des disciplines handisports qui possèdent, pourtant, des champions du monde et paralympiques, a-t-il regretté. Les gouvernements de ces pays doivent réfléchir avec nous pour trouver des solutions pratiques". Le responsable kényan a pris alors les devants et compte constituer dans un avenir "très proche", une équipe composée de personnes expérimentées afin de "booster" les différentes disciplines pour visuels."Il faut travailler ensemble et avoir toutes les régions représentées dans l'organigramme que nous prévoyons pour essayer de sensibiliser les Comités nationaux paralympiques et les gouvernements. Notre projet dessine, en quelque sorte, la plateforme sur laquelle on va s'appuyer pour réaliser nos objectifs durant le prochain mandat olympique (2017-2020)", a insisté le patron de l'IBSA/Afrique. En plus des acteurs du mouvement sportif africain, l'IBSA/Afrique compte solliciter l'aide de partenaires comme l'Union des aveugles en France et celle existant en Afrique."Pour avoir un continent fort, il est important de travailler en commun, renforcer notre sous-comité et faire appel aux compétences", a conclu Martin Osang'iri Okiyo.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE JUDO 2016

Un amalgame jeunesse-expérience pour défendre les chances algériennes

LE STAFF TECHNIQUE de la sélection algérienne de judo a fait confiance à un groupe de 22 athlètes dont plusieurs jeunes, pour prendre part au 37e Championnat d'Afrique messieurs et dames (seniors) prévu au Palais des Sports d'El Menzah (Tunis) du 8 au 10 avril. "On se déplacera en Tunisie avec quatre (4) judokas juniors, plus un cadet. Ces jeunes âgés entre 18 et 22 ans peuvent aller jusqu'aux Jeux olympiques 2024", a indiqué lundi le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de judo, Samir Sebaâ, lors d'une conférence de presse au siège du Comité olympique et sportif algérien (Alger).
De son côté, le sélectionneur de l'équipe algérienne masculine Yacine Sellini a assuré que les athlètes se sont préparés dans les "meilleures conditions possibles" pour ce rendez-vous continental. "95% du programme des stages et tournois a été réalisé. Nous sommes confiants. Nos athlètes sont à l'aise. Certains d'entre eux peuvent se contenter d'une médaille d'argent pour se qualifier aux JO-2016. Kaouthar Ouallal par exemple qui figure dans le quota, peut prendre une place d'office à Rio si elle remporte l'or", a-t-il précisé.

LES 22 ALGÉRIENS À TUNIS :

HOMMES (13) :

-60 kg : Salim Rebahi et Salah Chioukh ,-66 kg : Houd Zourdani ,-73 kg : Oussama Djeddi et Fethi Nourine ,-81 kg : Hamza Drid et Abderahmane Laouar ,-90 kg : Abderahmane Benamadi et Abderahim Bouchoukh ,-100 kg : Lyes Bouyakoub ,+100 kg : Tayeb Mohamed Amine et Lili Mohamed Mahdi .
Open : Mohamed Bourekraâ
Entraîneur : Yacine Sellini

DAMES (9) :

-48 kg : Sabrina Saidi ,-52 kg : Merien Moussa et Djazia Haddad ,-57 kg : Ratiba Tariket



-63 kg : Imene Agouar et Souâd Belakehal ,-70 kg : Amina Belkadi ,-78 kg : Kaouthar Ouallal ,+78 kg : Sonia Asselah
Entraîneurs : Meziane Dahmani et Omar Rebahi
KATA (2 paires) : Smah Abdelhamid-Abdellah Belaoui ,Rachi Messadia-Karim Touati.

UNION AFRICAINE DE JUDO :

L'Algérien Mohamed Meridja candidat à la vice-présidence

L'ALGÉRIEN Mohamed Meridja sera candidat au poste de vice-président de l'Union africaine de judo (UAJ) à l'occasion du congrès de l'instance continentale prévu mercredi à Tunis en marge du 37e Championnat d'Afrique messieurs et dames seniors (8-10 avril), a révélé lundi la Fédération algérienne de judo (FAJ). "Meridja est candidat à la vice-présidence de l'UAJ.
Il a le soutien total de la Fédération pour être en lice dans la course pour l'un des deux postes de vice-président", a indiqué le premier responsable de la FAJ, Messaoud Mati, lors d'une conférence de presse à Alger.
Le président de la Fédération tunisienne de judo, Skander Hachicha, a également annoncé sa candidature pour la vice-présidence de l'Union africaine de la discipline. Les membres de l'UAJ éliront mercredi un nouveau président qui sera sans surprise le Malien Habib Sissoko, seul candidat pour remplacer Lassana Palenfo.

SÉLECTION NATIONALE

Christian Gourcuff dévoile les raisons de son départ au journal L'équipe

Au lendemain de son retour dans sa Bretagne natale, l'ex. sélectionneur national des Verts Christian Gourcuff s'est empressé de parler de son départ de la sélection nationale comme à son habitude à la presse spécialisée française.



Le Breton qui s'était abstenu de faire des déclarations à la presse algérienne après le match d'Addis-Abéba sur sa décision de quitter le navire des Fennecs a reconnu hier avoir pris un risque en quittant l'Algérie, mais admet qu'il fonctionnait plus à «l'affectif et à la passion qu'à la pression des grands rendez-vous». Il dira entre autres qu'il a toujours assumé ses responsabilités pour partir quand il le fallait soit lorsqu'il ne se sentait pas bien pour poursuivre sa mission. «Là encore, je le fais. Ça peut-être contre mes intérêts car cette équipe d'Algérie peut faire quelque chose de grand à la Coupe du monde dans deux ans. Mais de toute manière, plus qu'un palmarès, j'ai besoin de me sentir bien au quotidien. Pour moi, c'est ça qui compte», a déclaré Gourcuff au journal L'Equipe. Gourcuff a tenu pour l'occasion à rappeler que c'est lui qui avait demandé à partir. L'ex coach des Merlus du FC Lorient qui n'avait jamais auparavant drivé une sélection nationale, s'est permis de faire les éloges de l'équipe d'Algérie, qu'il n'avait pas le droit d'abandonner en cours de route doit on lui rappeler quelles que soient les raisons. Christian Gourcuff qu'on annonce l'an prochain à l'O Marseille dira à propos de cette composante des Fennecs : «La sélection a récemment franchi un cap. C'est une équipe qui a du talent et qui est très attachante.sur le plan relationnel et dans l'application à l'entraînement, c'était un régal», a-t-il ajouté. Revenant sur les raisons de son départ, le technicien français a expliqué qu'il s'était engagé avec la fédération algérienne de football (FAF) pour «impulser une politique technique globale, pour aider au développement du football algérien», mais son projet est vite tombé à l'eau. «De manière générale, je ne me retrouvais pas du tout dans ce contexte. Je me sentais en décalage. A l'automne dernier, il y'a eu une forme de rupture. J'en ai tiré les conséquences car je n'allais pas rester à Alger pour ne rien faire. J'ai donc quitté mon domicile et je ne me rendais en Algérie que pour les rassemblements. C'était donc un peu un travail à mi-temps qui ne pouvait pas me satisfaire», a-t-il détaillé. «Je n'avais que trois entraînements lors de chaque rassemblement. Pour moi qui ait vécu ce métier au quotidien pendant vingt-cinq ans, c'est peu.», a-t-il encore dit. Il reste que c'est le fait d'avoir été surtout critiqué et conspué par une partie des supporters algériens lors des deux matchs amicaux face à la Guinée (défaite 1-0) et le Sénégal (victoire 2-1) en octobre dernier au stade du 5-juillet. Un comportement qui avait, selon ses dires, scellé le divorce entre les deux parties. Depuis lors, la sélection algérienne est revenue au stade Mustapha-Tchaker de Blida où elle a gagné ses deux derniers matchs à domicile sous l'ère de Gourcuff face à la Tanzanie (7-0) en éliminatoires du Mondial-2018 et l'Ethiopie (7-1), en qualifications de la CAN-2017.

RS/Agence

RÉUNION FAF/LFP-CLUBS DE L'OUEST :

Mohamed Raouraoua (Président FAF) : «Aucun club en Algérie n'a construit un centre de formation»

AUCUN CLUB en Algérie n'a construit un centre de formation pour les jeunes, a déploré, lundi à Oran, le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua. "Il est souhaitable de voir les clubs professionnels investir dans ce domaine, au lieu de continuer à accorder plus d'intérêt au recrutement des joueurs", a-t-il souligné lors d'une réunion avec les responsables des clubs professionnels de l'Ouest. Toutefois, il a valorisé l'effort de formation au sein de l'Association sportive d'Oran (ASMO), club qu'il regrette sa place actuelle en championnat de Ligue 1 (avant dernier au classement). Au passage, le président de la FAF a rappelé les avantages prévus pour les clubs formateurs, insistant sur la nécessité de généraliser ces procédures afin que les clubs formateurs puissent bénéficier des indemnités définies par la réglementation. Dans ce cadre, des chèques représentant des indemnités de formation ont été remis par les responsables de la FAF aux clubs amateurs, IRB Maghnia, ASB Maghnia et CRB Ain Oussera et au club professionnel, ASM Oran. Le volet formation a dominé le débat dans cette rencontre qui a abordé la gestion des clubs, la rationalisation des ressources humaines, l'aspect disciplinaire, le volet réglementaire, les finances et le domaine médical. Le patron de la FAF est revenu également sur l'importance que doivent accorder les dirigeants des clubs à leurs relations avec les différents partenaires et au respect de tous les engagements. Il a notamment cité les services fiscaux et sociaux. Sur le plan juridique, Mohamed Raouraoua a annoncé qu'une réflexion a été engagée pour l'élaboration d'un contrat type de l'entraîneur.

Dopage: Aucun cas contrôlé positif dans les trois derniers mois

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua a indiqué, lundi à Oran, qu'aucun cas de dopage n'a été décelé lors des trois derniers mois. Sur 450 prélèvements pour contrôle antidopage durant les trois derniers mois, aucun cas positif n'a été signalé, s'est félicité le président de la FAF dans un point de presse en marge d'une rencontre avec les clubs professionnels de l'Ouest.Au même chapitre, Raouraoua a averti que tout club, dont plus d'un joueur présenteront un cas positif dans le contrôle antidopage, sera rétrogradé en division inférieure. "Le football algérien doit être propre", a-t-il déclaré dans ce sens, exhortant les footballeurs et leurs responsables à respecter l'éthique du sport. Le président de FAF a insisté, au passage, sur le dossier médical de chaque joueur, soulignant que toutes les rencontres footballistiques verront des contrôles antidopage la saison prochaine. D'autre part, le même responsable a appelé à davantage d'efforts pour éradiquer le phénomène de la violence dans les stades. Au sujet du prochain sélectionneur de l'équipe nationale et de la résiliation à l'amiable" du contrat de l'entraîneur Christian Gourcuff, Raouraoua s'est abstenu à tout commentaire. Les travaux de la réunion FAF/LFP-clubs professionnels de l'Ouest se sont déroulés à huis clos, en présence du président de la Ligue de football Professionnelle (LFP), Mahfoud Kerbadj, du président de la commission de discipline, Hamid Heddadj et des présidents, entraîneurs seniors et capitaines des clubs.

LIGUE 1 MOBILIS (SANCTIONS) :

Un match à huis clos pour l'USM El Harrach, Zerouati suspendu 6 mois

L'USM EL HARRACH disputera à huis clos son prochain match à domicile dans le cadre du championnat de Ligue 1 après la sanction que lui a infligée la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) en Algérie, indique cette instance sur son site officiel. Cette décision est motivée par des "jets de fumigènes" lors de la défaite à domicile contre la JS Kabylie (0-1), samedi passé dans le cadre de la 24e journée du championnat. La direction harrachie devra également s'acquitter d'une amende de 200.000 DA, précise la même source. La commission de discipline a prononcé également une suspension de six mois à l'encontre de Mohamed Zerouati, dirigeant à la JS Saoura, pour "menaces et intimidations" lors de la rencontre à domicile de son équipe face au MC Oran (0-0), samedi passé pour le compte de la 24e journée du championnat de Ligue 1. Zerouati doit également payer une amende
de 80.000 DA.

LIGUE 2 MOBILIS (SANCTIONS) :

Un match de suspension pour les entraîneurs Bouhellal et Cherif El Ouezzani

LES ENTRAÎNEURS du MC El Eulma et du Paradou AC, Kamel Bouhellal et Si Tahar Cherif El Ouezzani, ont été sanctionnés chacun d'un match de suspension à l'issue de la rencontre des deux équipes (1-0), disputé vendredi passé dans le cadre de la 25e journée du championnat de Ligue 2. La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a précisé que Bouhellal et Cherif El Ouezzani ont écopé de leurs sanctions pour "contestation de décision". Pour sa part, l'entraîneur adjoint du MCEE, Saad Alah Lazhar a été suspendu pour six mois pour "avoir jeté des ballons dans l'air de jeu". Une amende de 100.000 DA a été également prononcée à l'encontre du MCEE pour "mauvais comportement des ramasseurs de balles"

MC ALGER :

Zekri ne fait pas l'unanimité, Bourayou et Farhi pressentis

LA DIRECTION du MC Alger choisira entre Youcef Farhi et Abdellatif Bourayou dans les prochaines heures pour renforcer la barre technique de son équipe première de football au moment où Noureddine Zekri ne fait pas l'unanimité. Cette décision a été prise au cours de la réunion du conseil d'administration du club tenue lundi soir, a indiqué un membre de cette instance, précisant au passage que Lotfi Amrouche, l'actuel coach des Vert et Rouge sera maintenu en qualité de co-entraîneur. Le MCA, qui misait sur une place sur le podium, n'est désormais qu'à cinq points de la zone de relégation. Amrouche, l'ex-directeur technique des jeunes catégories du club, avait succédé à Meziane Ighil après la troisième journée de la phase retour, mais il n'a réussi à remporter aucun match en championnat.
En revanche, le jeune technicien a conduit son équipe en demi-finales de la coupe d'Algérie où elle donnera la réplique à l'US Tébessa (Div. amateur) le 16 avril au stade du 5-juillet.

LA PLUS GRANDE HUÎTRE AU MONDE TROUVÉE AU ZWIN





UNE FAMILLE originaire du Grand-Duché de Luxembourg a trouvé au Zwin probablement la plus grande coquille d'huître au monde. Il s'agit d'un spécimen vieux de 25 ans et de 38 cm de long, soit 2,5 cm de plus que celui qui détenait le record. En attendant la confirmation officielle du Guinness World Records, il sera visible à partir du 1er septembre au musée national de la pêche à Oostduinkerke.
La découverte remonte au 26 août. La famille qui en est à l'origine a immédiatement réalisé qu'il s'agissait d'un spécimen exceptionnel et a pris contact avec le Zwin Centre nature et l'Institut flamand pour la mer (VLIZ).
Ce dernier a confirmé qu'il s'agissait d'un spécimen exceptionnel d'huître japonaise, dite "creuse". L'huître japonaise a été introduite dans les années 60 de l'Extrême-Orient aux Pays-Bas. La culture des huîtres plates européennes avait souffert du rude hiver de 1963. "La coquille trouvée est beaucoup plus grande que les plus grands spécimens connus dans notre région, et son âge est estimé à 25 ans sur base des anneaux de croissance", a indiqué Jan Seys, biologiste marin et porte-parole du VLIZ. Normalement, les huîtres mesurent dans la région du Zwin entre 8 et 15 cm.

Il échange un faux diamant... contre un vrai à 195.000 euros



UN HOMME a échangé un diamant d'une valeur de 195.000 euros contre un faux dans un magasin de bijoux de luxe à Hong Kong, a annoncé samedi la police, alors que les vols dans les magasins sont en augmentation dans la ville.
Le diamant, évalué à 195.000 euros, a été volé par un homme d'une trentaine d'années vendredi dans un magasin situé dans le quartier financier de Hong Kong.
"Selon un enregistrement de CCTV (chaîne de télévision d'Etat chinoise), un homme se présentant comme un client est arrivé à la boutique et a choisi l'un des articles, puis a été soupçonné d'avoir échangé le diamant contre un faux", selon un communiqué.
Le faux diamant a été découvert par un des employés du magasin, qui a signalé l'affaire à la police. Aucune arrestation n'a été effectuée.
Les vols en magasin à Hong Kong ont connu une hausse de plus de 15% dans la première moitié de l'année par rapport à la même période en 2014, avec 4.961 cas signalés, selon les statistiques de la police. En janvier, la police de Hong Kong était à la recherche d'une fille âgée de 12 à 14 ans, après le vol d'un collier de diamants d'une valeur de 4 millions d'euros.

Un poissonnier zélandais trouve dix perles dans une huître



UN POISSONNIER d'Yerseke a trouvé samedi dix perles dans une huître, indique lundi une chaîne néerlandaise, Omroep Zeeland.
Trouver une ou deux perles peut arriver mais dix d'un coup est une première pour ce commerçant. L'huître miraculeuse se trouve désormais dans le frigo de la poissonnerie. Son propriétaire réfléchit encore à la meilleure façon de la conserver.

IL DÉCOUVRE UNE BOMBE D'AVION ET SE BALADE AVEC ELLE



UN PÊCHEUR de crabes australien a découvert une bombe d'avion de la seconde guerre mondiale, et s'est baladé plusieurs jours avec elle pour la montrer aux habitants. La découverte de l'engin a eu lieu à Milingimbi, une localité de l'Etat du Territoire du Nord, une zone qui avait été touchée par les attaques japonaises durant la guerre, rapporte la chaîne ABC.
L'homme a découvert cette bombe massive dans l'épave d'un avion australien de la seconde guerre mondiale. "On a découvert cette bombe et on l'a ensuite chargée dans le 4X4. Elle y est restée durant quelques jours. On voulait la montrer aux gens", explique Damien Lumsden, le pêcheur qui aurait bien voulu garder ce vestige de la guerre.
Le service de déminage australien a saisi la bombe et l'a fait exploser dans une zone isolée.
Les découvertes d'engins explosifs sont courantes dans l'extrême nord de l'Australie, un territoire qui avait été la cible de l'aviation japonaise, une soixantaine de fois, durant la guerre.

Le saviez-vous

LES ASTRONAUTES AMÉRICAINS PEUVENT VOTER AUX ÉLECTIONS DEPUIS L'ESPACE PAR EMAIL !



Etre en orbite autour de la Terre n'empêche pas les astronautes américains de voter aux élections dans leur pays, en effet, les astronautes qui vivent à bord de la Station Spatiale Internationale sont autorisés par la loi du Texas à déposer leurs bulletins de vote par scrutin électronique et ce depuis 1997.
Les bulletins de vote sont envoyés par courriel électronique sécurisé au Centre spatial Lyndon B. Johnson de la NASA et transmis ensuite à la maison des astronautes au Texas.

LA COMPAGNIE AÉRIENNE QUI PÈSE SES PASSAGERS



GARE AUX KILOS en trop : la compagnie aérienne nationale de l'Ouzbékistan, ex-république soviétique d'Asie centrale, a décidé qu'elle pèserait désormais les passagers avec leurs bagages à main.
Uzbekistan Airlines a mis en place la pesée des passagers afin de se conformer aux normes internationales, a indiqué la compagnie dans un communiqué publié jeudi.
"Selon la règlementation de l'Association internationale du transport aérien (IATA), les compagnies sont obligées de peser les passagers avec les bagages à main pour assurer la sécurité aérienne", a déclaré la compagnie ouzbèke. L'IATA a démenti avoir établi une telle règle. Devant l'emballement des médias ouzbeks comme internationaux, Uzbekistan Airlines a retiré le communiqué de son site web. Samoa Air, une petite compagnie aérienne des Samoa, avait annoncé fin 2012 établir une grille tarifaire en fonction du poids du passager, destinée à lutter contre le fort taux d'obésité du pays. Des compagnies philippines, qui utilisent des avions à hélices, demandent aussi à peser les passagers, invoquant la sécurité aérienne.

Un compte GMail piraté par un frigo Samsung

Lors de la dernière conférence DefCon, une équipe d'experts en sécurité a démontré la possibilité de pirater un compte de messagerie GMail via un modèle spécifique de réfrigérateur connecté Samsung. Bien que difficilement reproductible, ce piratage met en lumière les problématiques de sécurité inédites que pose l'avènement de l'Internet des objets.



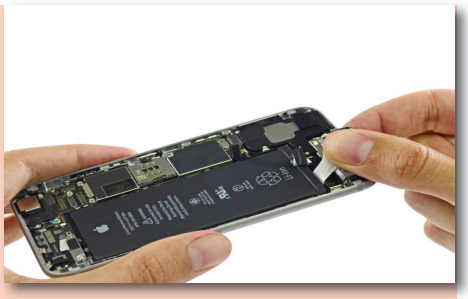
Avec l'Internet des objets, il est désormais possible d'étendre le réseau des réseaux à toutes sortes d'appareils et de gadgets qui étaient jusqu'à présent « hors ligne ». Même les voitures deviennent connectées grâce aux progrès de l'électronique embarquée. Mais ce développement, qui ouvre de nouvelles perspectives en matière d'usage, néglige parfois un aspect fondamental : la sécurité.
Cela s'est encore manifesté récemment avec le piratage – dans le cadre d'une démonstration technique – d'un compte GMail via un réfrigérateur connecté. Construit par Samsung, le produit offre diverses fonctionnalités dont celui d'afficher l'agenda de son compte de courrier électronique. Le problème, c'est que l'appareil électroménager en question n'est pas capable de vérifier la validité du certificat de sécurité SSL.
« Malgré la présence du protocole de sécurisation SSL, le réfrigérateur ne parvient pas à valider le certificat. Donc, des pirates parvenant à accéder au même réseau Wi-Fi que celui sur lequel se trouve le frigo [...] peuvent opérer une attaque de type "homme du milieu" pour accéder au client affichant le calendrier sur le frigo et dérober les données de connexion [utilisées pour se connecter à Gmail, NDLR] », expliquent à The Register les chercheurs à l'origine de cette découverte.

La sécurité des réfrigérateurs déjà mise en cause

Bien sûr, la démonstration effectuée avec le réfrigérateur Samsung est difficilement reproductible dans la réalité au regard des multiples conditions à respecter. Il faut en effet que la cible possédant le réfrigérateur raccorde son compte GMail tandis que l'assaillant doit se trouver à portée du Wi-Fi pour pouvoir tenter quelque chose. A priori, une attaque de cette nature n'est pas encore survenue.
Mis au courant de ce problème, Samsung a fait savoir qu'une analyse interne était en cours pour confirmer la découverte des chercheurs en sécurité et, le cas échéant, produire un correctif de sécurité.
Début 2014, la sécurité des frigos connectés avait déjà été questionnée après le piratage d'un réfrigérateur pour envoyer du spam. Quelques mois plus tard, ce sont les ampoules LIFX qui ont fait parler d'elles à la suite de la découverte d'une faille de sécurité qui aurait permis à un assaillant d'accéder ensuite au réseau Wi-Fi domestique.

Un iPhone 6 avec une pile à hydrogène aurait une semaine d'autonomie

L'ENTREPRISE BRITANNIQUE Intelligent Energy est parvenue à intégrer une pile à combustible dans un iPhone 6 sans modifier son design. Grâce à l'hydrogène, le prototype peut fonctionner une semaine complète sans recharge et Intelligent Energy affirme que sa technologie pourrait être commercialisée sous deux ans. Apple serait très intéressé…
De toutes les solutions susceptibles de remplacer les batteries actuelles des terminaux mobiles et des véhicules électriques, la pile à combustible est celle qui suscite à la fois le plus d'enthousiasme mais aussi de doutes. Voilà maintenant plusieurs dizaines d'années que l'on entend parler du formidable potentiel de cette technologie basée sur la réaction de l'hydrogène combiné à l'oxygène de l'air pour produire du courant. Une alternative sérieuse aux énergies fossiles qui n'a pourtant pas encore décollé commercialement.
Certes, Toyota vient de franchir un pas important en lançant la Mirai, première voiture de série animée par une pile à combustible, mais elle coûte cher (plus de 78.000 euros). Surtout, elle nécessite un hydrogène d'une grande pureté dont le coût d'utilisation est, pour le moment, similaire à celui des énergies fossiles.
Et si le déclic pour la pile à combustible était initié par Apple ? Intelligent Energy, une entreprise britannique qui planche sur cette technologie depuis 25 ans, vient de s'offrir un joli coup de communication en présentant un iPhone 6 équipé d'une pile à combustible lui assurant une semaine d'autonomie. Ce prototype n'a pas été proprement exposé à la presse mais dévoilé à huis clos à un seul journaliste du quotidien britannique The Telegraph. Aucune photo n'est publiée mais l'article précise que les ingénieurs d'Intelligent Energy sont parvenus à intégrer leur pile à hydrogène dans le smartphone Apple sans modifier sa taille ni son design et en conservant sa batterie d'origine.



Une batterie de smartphone rechargée en six minutes... au labo

REMPLACER le graphite de l'anode par de l'aluminium augmente considérablement la capacité et la puissance des batteries lithium-ion, comme le démontre une équipe américano-chinoise. Si le recours à ce matériau n'est pas nouveau, la nanostructure de l'électrode inspirée de l'œuf est prometteuse…
La batterie lithium-ion est, pour le moment, la source d'alimentation la plus répandue pour les smartphones, tablettes, ordinateurs portables mais aussi pour les voitures électriques. Le temps de charge et la puissance de ces batteries sont deux domaines où les travaux de recherche et développement s'activent sans relâche pour faire toujours mieux.
Dernièrement, une équipe réunissant des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) et de l'université chinoise de Tsinghua a publié un article dans la revue Nature Communications exposant une avancée susceptible de réduire considérablement le temps de charge et d'augmenter significativement la puissance des batteries lithium-ion. Dans le cadre de tests en laboratoire, ils ont multiplié par trois la capacité de stockage de charge. Et ce n'est pas tout… En augmentant le taux de charge de la batterie, celle-ci a été complètement chargée en seulement six minutes.



Pour obtenir un tel résultat, les scientifiques ont surmonté l'un des principaux obstacles qui a trait au principe même du fonctionnement de la batterie lithium-ion. Au fil des cycles charge-décharge, cette dernière se détériore irrémédiablement. Cela est lié au phénomène de dilatation-contraction qui s'exerce au moment de ces cycles. Lorsque la batterie est en charge, les ions lithium migrent de la cathode vers l'anode qui va se dilater. Lorsque la batterie se décharge, l'anode se contracte. Ces contraintes mécaniques finissent par endommager l'anode, ce qui se traduit par une baisse des performances et de la durée de vie de la batterie.
Actuellement, l'anode d'une batterie lithium-ion est en graphite qui offre un compromis viable entre la capacité de stockage de charge – 0,35 ampère-heure par gramme (Ah/g) – et le coût de fabrication. Mais il existe des matériaux beaucoup plus performants, comme le graphène, ou l'aluminium auquel l'équipe emmenée par le professeur Ju Li du MIT a eu recours. Ce n'est pas la première fois que l'aluminium est employé pour améliorer les performances des batteries lithium-ion. Au printemps dernier, nous avions consacré un article aux travaux de l'université de Stanford dont la batterie composée d'une anode en aluminium pouvait être rechargée en à peine une minute.



DES DRONES POUR SURVEILLER LES CHANTIERS ?

En Californie, le chantier d'un futur stade de basket-ball est survolé chaque jour par des drones. Leur mission est de modéliser les travaux en 3D afin de vérifier si les équipes sont en retard par rapport à la feuille de route fixée par les architectes.
En Californie, la productivité des ouvriers qui construisent le nouveau stade des Kings de Sacramento est contrôlée chaque jour par des drones, et ils n'en ont même pas été informés. Il faudra qu'ils s'y habituent, puisque le robot contremaître capable d'identifier les fainéants ou les incapables devrait devenir la norme sur les chantiers. Ainsi Technology Review rapporte que les promoteurs du stade ont déployé des drones mis au point par des chercheurs de l'université de l'Illinois, qui parcourent le chantier tous les jours pour modéliser en 3D les travaux réalisés dans la journée, et comparer les résultats aux projections d'avancements de travaux réalisées par les architectes. Si une partie du chantier est en retard sur le planning, les maîtres d'œuvre savent immédiatement quelle partie du stade pose problème, et quelle équipe est responsable du retard.

Du suivi individuel de chaque ouvrier

Même si la chose est présentée sous un angle neutre, en parlant par exemple d'identifier les problèmes d'approvisionnement de matière première ou de coordination entre les équipes du chantier, le risque est bien de mettre les ouvriers sous pression, et de ne permettre aucun relâchement. « Ce n'est pas nouveau dans l'industrie de la construction qu'il y ait soit des gens qui se tiennent debout et observent les opérations, ou qu'il y ait des caméras fixes, se défend Mani Golparvar-Fard, le concepteur du logiciel associé au drone. Oui, rendre ça autonome donne une impression différente aux ouvriers. Mais il faut garder en tête qu'il ne s'agit pas tellement de mettre en question l'efficacité des travailleurs, c'est questionner les ressources dont ces gars ont besoin pour être plus efficaces. »

Questions ? Réponses !

LE BARBECUE : DANGEREUX POUR LA SANTÉ ?



Le barbecue, c'est un appareil de combustion directe. Sans surprise donc, son fonctionnement provoque la formation de gaz, et de fumées contenant des hydrocarbures polycycliques.
Ce que les spécialistes appellent des HPA. Dès lors que la graisse tombe dans le foyer, ces fumées sont d'autant plus dangereuses.
Mais il y a un autre danger lié à l'utilisation des barbecues : c'est que la combustion des protéines entraîne la production d'amines aromatiques hétérocycliques, des AAH.
Or deux groupes de substances - les HPA et les AAH - sont reconnus comme cancérogènes par le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC), de l'OMS, à Lyon.
Cela étant, ce n'est pas une raison pour renoncer aux joies d'un barbecue entre amis ou en famille ! Les risques sont limités, et facilement maîtrisables.
Il suffit d'un peu de bon sens pour éviter de respirer ces fumées. Vous pouvez d'ailleurs en réduire l'émission, simplement en ne chauffant pas trop les viandes. Ne placez pas les morceaux trop près des braises, ne laissez pas le grill en place lors de la combustion des graisses… et abstenez-vous absolument de manger les parties carbonisées.

La nomophobie, ou la peur panique d'être sans smartphone

La nomophobie, c'est-à-dire la peur d'être séparé de son smartphone, intéresse de plus en plus les scientifiques. Des chercheurs viennent de développer un questionnaire pour dépister et tester le niveau de nomophobie des accros du portable.



Le smartphone qui permet désormais de rester connecté en permanence à Internet, de regarder photos et vidéos, fait partie intégrante de la vie quotidienne. Conséquence : certaines personnes développeraient une peur d'être séparée de leur téléphone : c'est la nomophobie, pour no mobile phone phobia.
Pour mieux étudier ce nouveau touble, des chercheurs de l'université d'État de l'Iowa ont développé un questionnaire, appelé le NMP-Q (Nomophobia Questionnaire), qu'ils décrivent dans la revue Computers in Human Behavior. Les chercheurs ont travaillé en deux étapes. Tout d'abord, ils ont réalisé une étude qualitative au cours de laquelle des interviews ont été menées sur neuf étudiants. Ceci a permis d'identifier les quatre dimensions de la nomophobie : ne pas être en mesure de communiquer, perdre sa connexion, ne pas pouvoir accéder à l'information et renoncer au confort (commodité). À partir de ces résultats, les scientifiques ont développé leur questionnaire en 20 items. Dans la deuxième phase, le questionnaire a été validé sur 301 étudiants.

La nomophobie en quatre dimensions et 20 questions

Pour chaque question, les participants devaient répondre sur une échelle de 1 (totalement en désaccord) à 7 (totalement d'accord). Ensuite, les scores de chaque item sont ajoutés. Plus le score est élevé, plus la nomophobie est sévère. Parmi ces 20 items, il y avait par exemple :
•Je me sentirais mal à l'aise sans un accès permanent à l'information par mon smartphone.

•Manquer de batterie pour mon smartphone me ferait peur.

Si je n'avais pas mon smartphone avec moi :
•Je serais inquiet parce que ma famille ou mes amis ne pourraient pas me rejoindre.
•Je serais nerveux parce que je serais déconnecté de mon identité en ligne.
•Je me sentirais anxieux parce que je ne pourrais pas vérifier mes e-mails.
•Je me sentirais bizarre parce que je ne saurais pas quoi faire.
Le questionnaire permet de déterminer le degré de dépendance de l'individu.
Cependant, la nomophobie ne serait pas une addiction, mais une situation de phobie. Dans une vidéo réalisée par le service de presse de l'université, Caglar Yildirim, principal auteur de l'article, avoue avoir été touché par ce type de phobie, au point de « se sentir nu » quand il n'avait pas son téléphone avec lui.
La construction de ce questionnaire représente la première étape d'un travail de recherche qui voit plus loin : les chercheurs voudraient aussi savoir si certaines personnes sont plus enclines à la nomophobie que d'autres.
Par exemple, ils pourraient ensuite explorer le rôle de certaines facteurs (traits de caractère, sexe, âge…) sur la nomophobie.

maigrir... en buvant de l'eau

D'APRÈS DES CHERCHEURS de l'université de Birmingham, boire un demi-litre d'eau avant chaque repas permettrait de perdre du poids. Une méthode simple pour lutter contre le surpoids et l'obésité.
Les scientifiques ont recruté des patients obèses et les ont suivis durant 12 semaines. Tous ont reçu des conseils en matière de nutrition et de pratique d'activité physique. Divisés en deux groupes, les uns devaient boire 500 ml d'eau 30 minutes avant le petit déjeuner, le déjeuner puis le dîner. Les autres en étaient dispensés.
Résultat, après trois mois de ce « régime », les buveurs d'eau ont vu la balance afficher en moyenne 4,3 kg de moins. Les autres n'ont connu qu'une perte modeste de poids de 800 grammes. Ces résultats paraissent dans la revue Obesity.
Pour le docteur Helen Parretti, principale



auteur de ce travail, « la beauté de cette conclusion réside dans sa simplicité à mettre en place. En combinant ce conseil avec des recommandations concernant une alimentation saine et une pratique d'activité physique, nous pensons que nous pouvons réellement mener le combat contre le surpoids et l'obésité ! » À noter que les participants ont été invités à boire de l'eau plate.
D'autres liquides comme les boissons gazeuses, les jus de fruits ou les sodas ont été exclus de cette étude.
Il ne s'agit là que d'un travail observationnel. Difficile en outre d'expliquer ces conclusions. Mais cela nous renvoie à une étude datant de 2010. Des chercheurs américains avaient tiré le même constat, précisant que le fait de boire de l'eau avant chaque repas agissait sur la satiété, et donc encourageait à moins manger.

Seul un tiers des 1000 premières entreprises mondiales évaluent le risque climatique

Les impacts du changement climatique intéressent particulièrement le monde de la finance, au premier chef les assureurs, mais les obligations vertes demeurent marginales, souligne un nouveau rapport.

Le Conseil de stabilité financière (FSB) coordonne au niveau international le travail des autorités financières nationales et des entités internationales chargées de réguler le secteur de la finance. Ce Conseil est présidé par Mark Carney, gouverneur de la Banque d'Angleterre. Son secrétariat est basé à Bâle, en Suisse, sous l'égide de la Banque des règlements internationaux. Ce vendredi 1er avril 2016, lors d'une conférence de presse à Tokyo, M. Carney a réagi aux premiers éléments du rapport lancé par laTask Force sur la finance climatique.

Annoncé lors de la COP 21 et présidé par Michael Bloomberg, ce groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat (TCFD) doit fournir des informations "comparables, fiables, claires et efficaces" aux prêteurs, aux assureurs et aux investisseurs. Son premier rapport dresse un inventaire des initiatives existantes. "Il s'agit de travailler sur les manques et sur les priorités pour aller de l'avant. Si vous examinez les premières 1.000 entreprises mondiales, c'est effectivement difficile d'en trouver plus d'un tiers qui publie des données fiables sur les risques financiers liés au climat. Ce qui n'empêche pas qu'il y a environ 400 initiatives qui fournissent des éléments sur le carbone au sens large, mais pas forcément en termes de risque financier. Un des éléments à mettre en avant devrait porter sur le périmètre de ces évaluations. Devrait-il se limiter aux entreprises publiques, devrait-il s'étendre à toute entreprise présentant des enjeux de risque et de sécurité y compris en termes de placements ? Autant de questions à soumettre à la consultation du public", a déclaré M. Carney.



GÉNÉRALISER LA FINANCE VERTE

A l'occasion d'une conférence à Londres la semaine dernière, M. Carney avait souligné la nécessité de généraliser le marché des obligations vertes (green bonds) : "Nous sommes conscients de l'échelle d'investissement requise pour faire des progrès significatifs afin de stabiliser le climat. Nous avons besoin d'investissements extraordinaires qui ne peuvent pas se contenter d'occuper une niche. Le défi est de passer au mainstream." Citant la Chine, Mark Carney a évoqué le chiffre de 4.000 milliards de dollars par an durant les 15 prochaines années pour réaliser des infrastructures vertes. Chiffre à rapprocher du montant global des green bonds estimé à 40 milliards de dollars en 2015, ce qui ne représentent pour le moment qu'un pour cent du marché obligataire mondial.

Mark Carney en a appelé à un cadre de certification et de validation des actifs financiers, le facteur de risque environnemental devant être intégré dans la certification verte et les taux d'intérêt.

A moyen terme, un mécanisme de règlement des différends pour les green bonds devra être instauré. Comme le souligne le rapport de la Task Force sur le climat, malgré une impulsion politique forte de la part des gouvernements et l'intérêt manifeste des ONG et des places boursières, il reste encore beaucoup à faire pour sortir la finance verte de sa fragmentation. La Task Force entend mettre l'accent sur les risques financiers liés aux impacts physiques du climat, mais aussi sur les opportunités que représente la transition énergétique, facteur de résilience tant financière que climatique.

Dans le même sens, l'Energy Transition Risk a été lancé à Paris le 31 mars 2016 par un consortium coordonné par le think tank financier français 2 Degrees Investing Initiative, comprenant Standard & Poor's, Kepler Chevreux, I4CE (ex-CDC Climat Recherche) et le programme "Sustainable Finance" de l'Université d'Oxford.

Financé par une bourse de 2,2 millions d'euros du programme Horizon 2020 de la Commission européenne, le projet ET Risk vise à développer une méthodologie d'évaluation des risques financiers liés à la transition énergétique (24718), afin d'aider les investisseurs à mieux les prendre en compte dans la gestion de leurs portefeuilles.

L'interdiction des sacs plastique, une aubaine pour les industriels français ?

LE DÉCRET précisant l'interdiction progressive des sacs plastique non réutilisables a été publié aujourd'hui. Les industriels proposant des alternatives biosourcées et compostables se félicitent de l'émergence d'un nouveau marché.

Depuis son arrivée à l'hôtel de Roquelaure, Ségolène Royal prône une écologie gagnant-gagnant, conciliant économie et environnement. La future interdiction des sacs plastique à usage unique serait l'illustration parfaite de cette politique vertueuse, à la fois pour les emplois et la préservation des milieux naturels. C'est en tout cas le discours tenu par les industriels français du bioplastique invités par le ministère de l'Environnement à la conférence de presse présentant les détails de cette mesure. Ils estiment que 3.000 emplois directs et indirects pourront être créés grâce au développement d'alternatives au plastique en France.

FIN DES SACS DE CAISSE AU 1ER JUILLET ET DES AUTRES SACS AU 1ER JANVIER 2017

Le décret, publié ce 31 mars, précise les conditions d'application de l'interdiction de mise à disposition des sacs plastique, inscrite dans la loi relative à la transition énergétique et à la croissante verte. Tous les commerces sont concernés : pharmacie, supermarché, boucherie, librairie, marché…A partir du 1er juillet 2016, les sacs de caisse en plastique fin (d'une épaisseur inférieure à 50 microns) et à usage unique seront interdits, qu'ils soient gratuits ou payants. A partir du 1er janvier 2017, tous les sacs en matière plastique à usage unique seront interdits, à l'exception des sacs compostables en compostage domestique et constitués, pour tout ou partie, de matières biosourcées. Ces sacs alternatifs devront répondre aux exigences de la norme française publiée cet automne (NF T51-800), ou d'autres garanties équivalentes. Ils devront également être composés en partie de matières biosourcées : au moins 30% à partir du 1er janvier 2017, 40% à partir du 1er janvier 2018, 50% à partir du 1er janvier 2020 et 60% à partir du 1er janvier 2025.



Un marquage devra être apposé sur ces sacs et préciser que ceux-ci peuvent être utilisés pour le compostage domestique (en précisant les références de la norme ou en garantie), qu'ils peuvent faire l'objet d'un tri au sein d'une collecte séparée de biodéchets et ne doivent pas être abandonnés dans la nature et enfin qu'ils sont constitués pour partie de matières biosourcées, en précisant la valeur chiffrée de sa teneur biosourcée et la référence à la norme qui permet de la déterminer.

Les sacs en matière plastique réutilisables devront quant à eux porter une mention qui indique qu'ils peuvent être réutilisés et ne doivent pas être abandonnés dans la nature.

VERS UNE RELOCALISATION DE LA PRODUCTION ?

Ce décret réjouit les industriels des bioplastiques, qui entendent produire des sacs alternatifs à base de fécule de pomme de terre, d'amidon, d'huiles végétales, de sucres ou encore d'algues. "Nous allons enfin pouvoir développer cette filière, qui est très en avance par rapport aux autres pays. Nous avons beaucoup d'acteurs dans ce domaine, qu'ils soient producteurs de résine, transformateurs… Nous allons relocaliser la production, ouvrir des usines en France, alors que jusque-là, plus de 80% des sacs plastiques non réutilisables étaient importés, principalement d'Asie", se félicite Christophe Doukhi de Boissoudy, président du Club Bio-plastiques et de Novamont France. Même son de cloche pour John Persanda, président du groupe Sphère : "Une véritable filière va être créée grâce à cette loi. 100% des plastiques biosourcés seront fabriqués en France ou en Europe de l'Ouest. Nous pouvons désormais investir dans la recherche". Aujourd'hui, 17 milliards de sacs à usage unique sont consommés en France, cinq milliards en caisse et 12 milliards pour les autres usages. Seuls 2,6 milliards sont fabriqués en France.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b maliksa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU
DAIRA D'AZAZGA
COMMUNE DE FREHA

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n° 91.254 du 27/07/1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90.25 du 18.11.1990, portant orientation foncière.
Mme AMMAR DJAMILA veuve HENDA a formulé une demande dans laquelle elle confirme la prise de possession d'un terrain dénommé : «**LAZIB AKDHIME**», village «**AIT BOUALI**», commune de **FREHA**, WILAYA de **TIZI-OUZOU**, d'une superficie de **300,00 m²**
Limité dans son ensemble par :

AU NORD : par la propriété des héritiers SAADI Amar.
AU SUD : par un cours d'eau le séparant d'un C.W N° 06.
A L'OUEST : par la propriété HENDA Abdelhakim.
A L'EST : par la propriété AGOUDJIL Hassni Eps HENDA.

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement du dit certificat de possession est priée de saisir le président de l'Assemblée populaire communale de FREHA. par écrit, dans un délai de deux (02) mois, à compter de la date de parution de cet avis dans un quotidien national.

Le président de l'Assemblée populaire communale

REF : 030/16

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU
DAIRA D'AZAZGA
COMMUNE DE FREHA

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n° 91.254 du 27/07/1991, fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90.25 du 18.11.1990, portant orientation foncière.
Mr HENDA ABDELHAKIM BEN MOHAMED a formulé une demande dans laquelle il confirme la prise de possession d'un terrain dénommé : «**LAZIB AKDHIME**», village **AIT BOUALI**, commune de **FREHA**, WILAYA de TIZI-OUZOU d'une superficie de **300,00 m²**
Limité dans son ensemble par :

AU NORD : par la propriété des héritiers SAADI Amar.
AU SUD : par un cours d'eau le séparant d'un C.W N° 06.
A L'OUEST : par la propriété AOUANOUK Arezki.
A L'EST : par la propriété AMMAR Djamila veuve HENDA.

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement dudit certificat de possession est priée de saisir le président de l'Assemblée populaire communale de FREHA, par écrit, dans un délai de deux (02) mois, à compter de la date de la parution de cet avis dans un quotidien national.

Le président de l'Assemblée populaire communale

REF : 31/16

الأستاذ عبد القـــادر فـاتـح
موثـــــق بسيدي عيش– شارع أول نوفمبر ولاية بجاية

تعديل القانون الأساسي للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة "ناسيونال إكسبراس تيلكوت"
مقرها الإجتماعي : ساحة السوق، سيدي أحمد بلدية وولاية بجاية
رأسمالها : 000 000 3 دج

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2016/03/31،المسجل بمكتب التسجيل ببجاية في 2016/04/04، قرر الشريكين ما يلي : **رفع الرأسمال الإجتماعي :** وذلك بمبلغ قدره خمسمائة ألف دينار جزائري (500 000,00 دج) ليرفع بذلك رأسمال الشركة من ثلاثة ملايين دينار جزائري (3 000 000 د.ج) إلى ثلاثة ملايين وخمسمائة ألف دينار جزائري(3 500 000 د.ج)) بإنشاء خمسمائة (500) حصة اجتماعية جديدة بقيمة اسمية مقدرة بألف دينار جزائري (1.000 دج) للواحدة موزعة بالتساوي بين الشريكين المكونين للشركة.
على هذا الأساس عدلت المادة السابعة (07) من القانون الأساسي والباقي بدون تعديل.

للإعلام الموثق

Réf 029/16

Pensée

Cela fait 2ans jour pour jour que nous a quitte notre chère ***ABDELLAHI HAMMIDA*** *épouse de* ***BRAHIM*** laissant derrière elle un immense vide que personne ne pourra combler. Ta bonté ta générosité et ton amour pour tes proches ont fait de toi une sœur et épouse extraordinaire en cette douloureuse occasion la famille ***RAHIMA*** et tous tes proches prient tous ceux et celles qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire. Que ***DIEU le*** tout puissant t'accueille en son vaste paradis

H., cadre administratif, comptable et financier en retraite, 32 ans de service, cherche emploi tout service à plein temps ou à mi-temps dans différents secteur d'activité.

Tél. : (0674)76.95.22.

Appel pour assistance à un enfant malade

Une mère désespérée appelle toute âme charitable de lui venir en aide afin que son fils puisse effectuer une intervention chirurgicale à l'étranger dans les plus brefs délais et dont le montant total est faramineux.
Cet enfant est atteint d'un handicap à 100%, il est également asthmatique et déficitaire en hormones et doit aussi avoir une bonne quantité de couches 3e âge à changer plusieurs fois dans la journée.
Quoi qu'il en soit, sa maman possède tous les documents nécessaires qui démontrent la véracité de ses dires.
Toute personne désirant aider cette maman, peut appeler le numéro suivant.

05 52 42 63 00

Dieu vous le rendra !

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs, Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Publicité
Régie pub JI
Tél : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

REDACTEUR EN CHEF
DJAMEL ZERROUK

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Prévenir les effets du froid



Entre engelures, gerçures et déshydratation, il nous est bien souvent difficile d'identifier les petits maux qui marquent nos mains en hiver. Georges Reuter, dermatologue, revient sur ces effets du froid et nous livre ses conseils de prévention.

En hiver, nos mains sont souvent sèchess. Comment expliquer ce phénomène ?
La déshydratation de la peau est essentiellement due à la baisse des températures. Le froid occasionne une perte d'eau au niveau des mains. Elles sont alors moins douces au toucher. Dans un deuxième temps, on remarque souvent l'apparition de petites pellicules. C'est alors le film gras naturel - qui protège la couche superficielle de la peau et lui permet de rester souple - qui disparaît progressivement. Le froid agit ainsi en deux temps : notre peau se déshydrate, puis elle perd de sa souplesse, de son "corps".

Est-ce cette dégradation de notre peau qui est à l'origine des gerçures qui marquent nos mains ?
En effet, les gerçures sont dues une détérioration du film gras de notre peau. Quand la température baisse, le film se brise et l'eau n'est plus retenue prisonnière. Des cassures apparaissent sur le dos des mains. Ce sont les gerçures.

L'hiver est également souvent la saison où apparaissent les engelures. Comment les différencier des gerçures ?
Les deux pouvant être associées, il est vrai que nous avons tendance à les confondre. Les gerçures sont des fissures de la couche superficielle de notre peau. La douleur qu'elles occasionnent est plutôt légère, comme ces petites brûlures que l'on ressent au contact d'un produit caustique.
Les engelures, quant à elles, sont des réactions circulatoires. Il s'agit de gonflements rouges des extrémités des doigts, qui surviennent au froid et à l'humidité. Mais contrairement à certaines idées reçues, elles ne surviennent généralement pas par grand froid. Leur apparition est plutôt liée à une humidité ambiante et à des températures oscillant entre 3 et 5°C.

Comment prévenir et guérir les engelures ?
S'agissant d'engelures, le plus important est la prévention. La meilleure des solutions est simplement d'éviter le contact avec le froid en portant des gants. Si les engelures sont installées, il ne faut pas hésiter à en parler à son médecin. Il existe des traitements efficaces.

Au-delà des traitements médicamenteux, y a-t-il d'autres alternatives contre les engelures ?
Les massages et les soins des mains aux vertus circulatoires sont, pour les engelures, d'une efficacité limitée, même s'ils peuvent participer à la réactivation de la circulation. Mieux vaut donc prévenir que guérir.
On entend souvent qu'il est conseillé de porter des gants en coton en dessous de ses gants en cuir. Cela peut être efficace contre les engelures, mais c'est aussi extrêmement contraignant au quotidien. Rien ne vaut donc des gants fourrés, à condition qu'ils ne soient pas trop serrés, pour ne pas gêner la circulation.

Sommes-nous tous égaux face à ces effets du froid ?
Malheureusement, non. Les personnes ayant la peau naturellement sèche sont beaucoup plus fragiles. Pour elles, il peut être utile de prendre quelques mesures de prévention : utiliser des gants à l'intérieur lors de l'emploi de produits agressifs - détergents, produits vaisselle, etc. – , mais aussi à l'extérieur, même quand la température n'est pas trop basse. Et ne pas hésiter à mettre une crème hydratante dès que l'on s'est lavé les mains.

Ces aliments qui nous soignent

Pour soulager les maux de tête



Vous sortez d'une réunion, il faisait chaud, vous étiez stressé, vous avez un peu transpiré et vous n'y coupez pas : vous avez mal à la tête. En cause ? La déshydratation. En effet, c'est elle qui est toujours à l'origine des maux de tête. Il faut donc avant toute chose réhydrater son organisme, et en particulier son cerveau, en buvant de l'eau et en croquant par exemple à pleines dents dans un fruit à jus (pomme, orange, raisin, ananas…). Comme l'hypoglycémie entraîne également des maux de tête, on peut aussi grignoter une barre de céréales pour se remettre d'aplomb. Enfin, si l'on a l'habitude de ce type de douleurs, on pense à mettre régulièrement des oméga 3 dans son assiette. Ils assouplissent les membranes cellulaires, et notamment celles du cerveau.
À mettre au menu
*Oméga 3 d'origine végétale : avocat, colza, soja, noix
*Oméga 3 d'origine animale : crabe, crevette, saumon, hareng

Pour combattre les microbes

Qui aurait pu imaginer que croquer dans une gousse d'ail permettait de libérer de l'allicine, un composé naturel dont les effets sont antibactériens, antiviraux, antifongiques et même anticancérigènes ? Pendant la guerre, les armées de Russie avaient même coutume de l'appeler « la pénicilline russe », tant les résultats étaient tout aussi efficaces sur les infections que ceux du célèbre antibiotique.
À mettre au menu
*De l'ail et ses compères composés d'allicine : l'échalote, l'oignon, le poireau et la ciboulette.

Pour apaiser les douleurs articulaires

Pour lutter contre les rhumatismes (arthrose, arthrite et autres douleurs articulaires), on mise sur les oméga 3 (qui agissent tels des aspirines naturels grâce à leur fonction anti-inflammatoire) à combiner impérativement avec un antioxydant (ici le cuivre). On pense aussi aux oligo-éléments, en particulier le soufre, qui est un composant important du cartilage et qui nettoie l'organisme des éléments toxiques qui l'agressent.
À mettre au menu
*Pour les oméga 3 : avocat, colza, soja, crabe, crevette, noix
*Pour le cuivre et le soufre : brocolis, blette, épinard, cresson, mâche, céleri, navets, radis, pommes de terre, thé, tomate

L'ortie pour fortifier les cheveux



Urticante quand elle entre en contact avec notre peau, l'ortie en soin fait des miracles sur nos cheveux !
Nous avons tous fait l'expérience du contact inopiné avec Urtica urens (petite ortie ou ortie brûlante) ou Urtica dioica (l'ortie commune ou grande ortie), deux espèces de la famille des urticacées (une trentaine dans le monde), toutes recouvertes de poils urticants, de la tige à la pointe des feuilles.
Que contient-elle ? Sa partie aérienne est riche en minéraux, notamment en fer, ce qui en fait une plante très utile contre l'anémie. L'ortie est surtout riche en protéines « complètes », puisqu'elle contient les huit acides aminés essentiels et des acides aminés soufrés. Elle renferme aussi trois fois plus de vitamine C que l'orange, ainsi que des vitamines du groupe B.
Quels sont ses bienfaits sur les cheveux ?
L'ortie contient de la méthionine et de la cystéine, présentes dans la kératine des cheveux. Ce sont elles qui leur apportent force et élasticité. Les vitamines du groupe B favorisent leur croissance. L'ortie renferme aussi beaucoup de zinc, qui permet de rééquilibrer les sécrétions de sébum, et du fer, efficace comme anti-chute (Pour renforcer les cheveux, Huile capillaire au neem)

À quelle fréquence ? Pendant trois mois, une à deux fois par an, à la suite d'une perte abondante de cheveux (après un accouchement ou une période de stress).

Boureks Annabi

Ingrédients

_ 4 feuilles de bricks
_ 150 g de viande hachée
_ 2 pommes de terre
_ 2 oeufs
_ 1/2 oignon blanc
_ 1/2 botte de persil plat émincé
_ 1/2 c. à café de cumin
_ Sel et poivre
_ Huile neutre (de friture)

Les étapes

Eplucher les pommes de terre, les couper en morceaux puis les faire cuire dans de l'eau salée.
Ecraser les en purée et réserver.
Dans un samadier, mélanger la viande hachée, l'oignon émincé, le sel, le poivre, le cumin et à peine 1 c. à soupe d'huile.
Faire revenir puis réserver.
Sur un plan de travail, prendre une



feuille de brick, déposer en son centre une bonne portion de pomme de terre, recouvrir de viande hachée puis de persil plat. Casser l'oeuf et le disposer doucement au centre.
Refermer la brick en carré puis la disposer sur la deuxième feuilel de brick et reformer un carré.
Faire frire dans de l'huile bie chaude.
Egoutter et servir avec un peu de salade et un quartier de citron.

Poivrons farcies à la Turque

Ingrédients

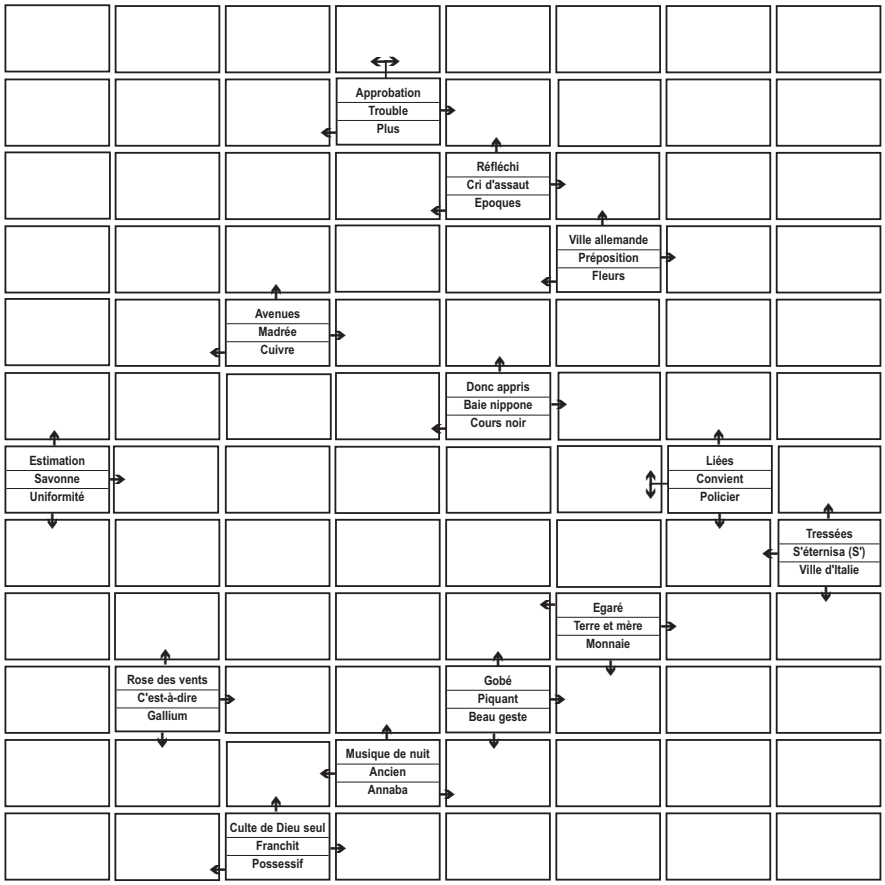
_ 4 petits poivrons rouges
_ 2 tomates bien mûres ou 2 c. à café de _ concentré de tomates
_ 1 oignon
_ 4 gousses d'ail
_ 200 g de riz
_ 50 g de raisins secs
_ 2 c. à soupe de persil plat émincé
_ 1 c. à soupe d'Aneth émincée
_ 1/2 c. à café de cannelle moulue
_ 1/2 c. à café de sucre
_ 1/4 c. à café de poivre
_ Sel
_ Huile d'olive



Les étapes

Laver les poivrons, couper le haut et enlever les pépins.
Dans une casserole, faire chaiffer un peu d'huile d'olive et y faire suer l'oignon émincé et l'ail écrasé.
Ajouter le persil et l'aneth émincés, les tomates pelées et concassées, le sucre, la cannelle, le poivre et le sel.
Incorporer le riz, mélanger pour bien faire pénétrer les saveurs puis arroser d'un petit verre d'eau.
Dès absorption, verser de l'eau à heuteur du riz et laisser cuire, le riz doit rester ferme et en grains.
Ajouter les raisins secs et laisser refroidir.
Farcir les poivrons à l'aide d'une cuillère à soupe.
Disposer dans un plat allant au four, verser de l'eau à mi hauteur et ajouter un peu d'huile d'olive et deux gousses d'ail entières. Laisser cuire 20 à 30 min selon la taille des poivrons.

Mots fléchés n° 5429



SOLUTION MOTS FLECHES N° 5428

Horizontalement

- BROCARD
COUS - MAI
ALAISE - N
TE - RENIE

ARRIMER -
LOIS - ERG
OSE - ISEO
G - NUL - ES

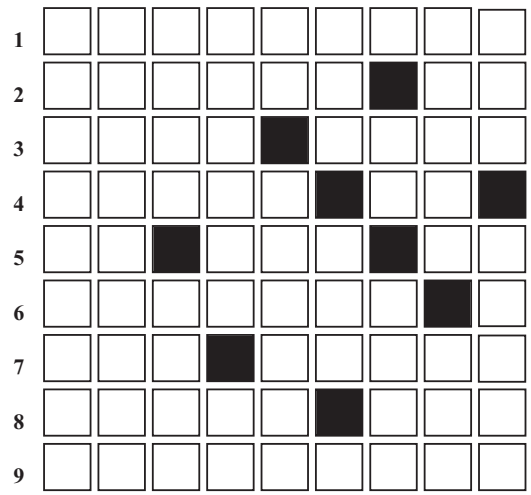
URSS - ALI
EU - AMI - E
REA - EMIR
ARROSEES

Verticalement

- CATALOGUERA
BOLEROS - RUER
RUA - RIENS -AR
OSIRIS - USA - O

C - SEM - IL - MES
AMENEES - AIME
RA - IRREEL - IE
DINE - GOSIERS

Mots croisés 9/9 n° 5429



HORIZONTALEMENT

1. Mettent des obstacles - 2. Fusilier américain - Contracté - 3. Adjura - Poisson - 4. Espace sablé - Dans le vent - 5. Possessif - Tribunal international - Devant la matière - 6. Embrasse - 7. Ville du Brésil - Procédé de radionavigation - 8. Circonspect - Elle a sa charte - 9. Monnaies romaines.

VERTICALEMENT

1. Alourdiras - 2. Qui appartient au récit - 3. Fait un choix - Monarques - 4. Plaisante - Petit cube - 5. Cycle - Débarrassée de ses poils - 6. Solitaire, c'est le ténia - Déesse marine - 7. Unau - Commerce ancien - 8. Petite même adulte - Cancre - 9. Abattu - Cavité d'os.

SOLUTION N° 5428

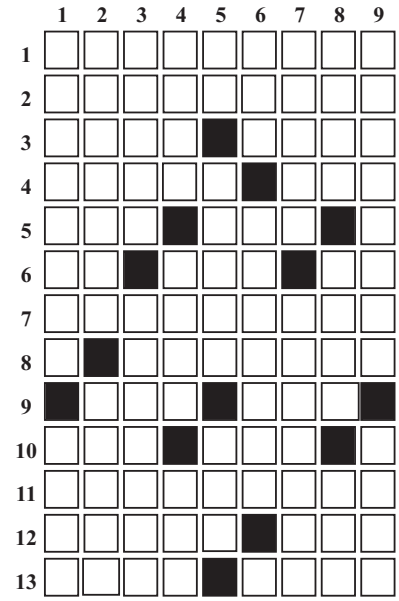
HORIZONTALEMENT

ACCEPTENT
PREMIERES
PIPE - NEVA
AMEUTE - ER
RIS - ABUS -
EN - PURS - C
NETO - ENTA
CL - ROSEES
ESSEN - ETA

VERTICALEMENT

APPARENCE
CRIMINELS
CEPES - T - S
EMEU - PORE
PI - TAU - ON
TENEBRES -
ERE - USNEE
NEVES - TET
TSAR - CASA

Mots croisés 9/13 n° 5429



HORIZONTALEMENT

1. Tenues de clochard - 2. Habituel - 3. Bande de tigre - Droit - 4. Team milanais - Façon de parler - 5. Consultes - Il est témoin d'une naissance - 6. Vu écrit - Point essentiel - Cours court - 7. Se faire prêter - 8. Causes - 9. Cri de bûcheron - Râpé - 10. Gousse parfumée - L'oiseau en est pourvu - 11. Saucisse - 12. Petite lame - Sans effet - 13. Premières nommées - Monnaie américaine.

VERTICALEMENT

1. Grands singes - Réserve d'énergie - 2. On l'utilise dans le nucléaire - Braiment - 3. Règles - Amande grillée et sucrée - 4. Réfutée - Hardiesse - Réservoir laitier - 5. En vogue - Brillé - Indique un doute - 6. Sans ressource - Erotique - 7. Affable - Région d'Italie - 8. Lac des Etats-Unis - Moyen de direction - Camouflés - 9. Parfums - Auréole lumineuse.

SOLUTION N° 5428

HORIZONTALEMENT

BOOMERANG
ENRACINEE
SUBIR - TEL
T - INOUIS -
SET - ULM - E
ETES - TIFS
LA - EDITES
L - SURMENE
EVALUE - TU

ROIS - MIEL
SUS - FESSE
- TISONS - E
RESTITUES

VERTICALEMENT

BESTSELLERS - R
ONU - ETA -
VOUTE
ORBITE - SAISIS

MAIN - SEULS - ST
ECROU - DRU - FOI
RI - ULTIMEMENT
ANTIMITE - ISSU
NEES - FENTES - EGEL - ESSEU-LEES

SODUKU 158

Pour jouer au Soduku

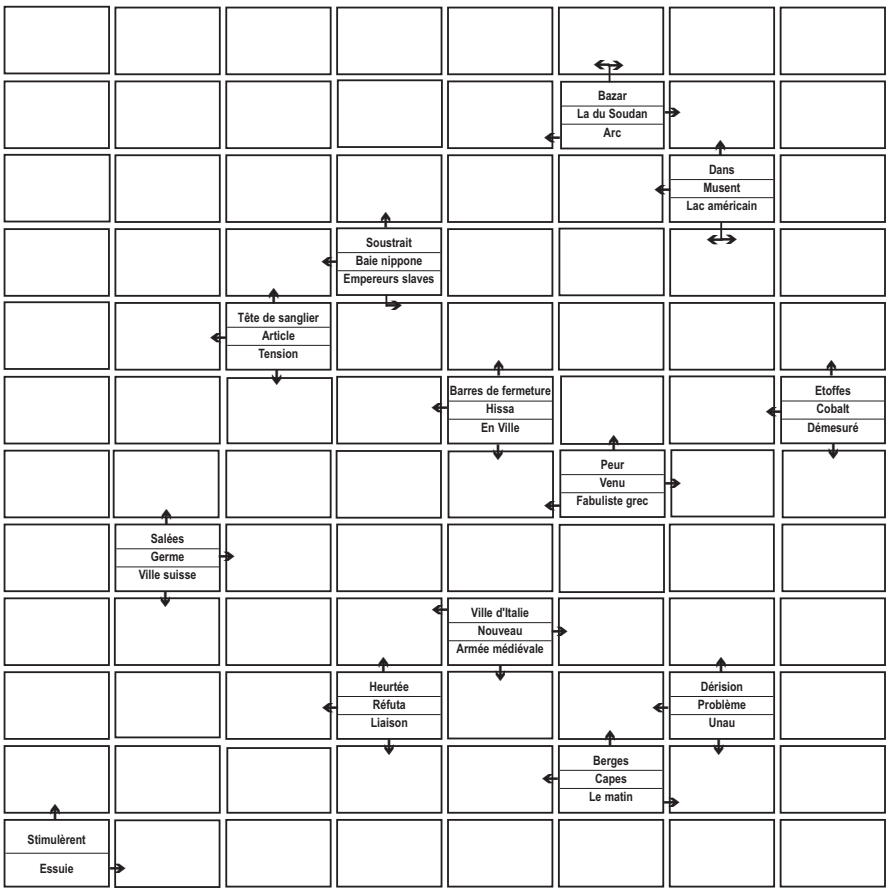
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	3		1	5		4		
		9					2	
5			4					1
	8		3					9
	4	7		1		5	8	
9			8		6		7	
8				6	3			4
3	2					9		
		5		9	4		1	

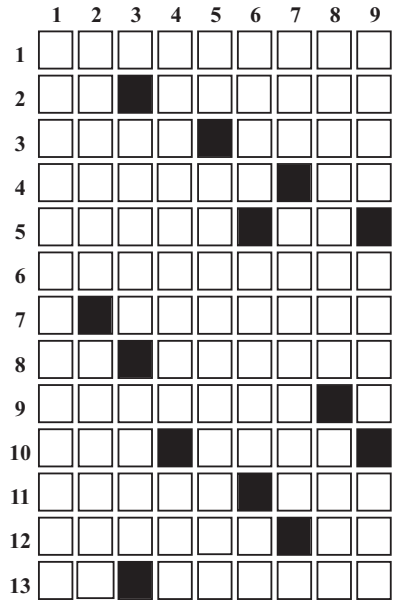
SOLUTIONS

3	9	8	1	5	4	2	6	7
1	6	4	7	2	3	9	8	5
7	2	5	9	8	6	3	1	4
2	1	7	4	3	9	6	5	8
9	5	3	6	1	8	4	7	2
4	8	6	5	7	2	1	3	9
8	4	1	2	6	7	5	9	3
5	3	9	8	4	1	7	2	6
6	7	2	3	9	5	8	4	1

Mots fléchés n° 5449



Mots croisés 9/13 n° 5449



HORIZONTALEMENT

1. Ignorées - 2. Il finit en décembre - Exposé - 3. Matière de pavé - Grosse guêpe - 4. Délétères - Il suit le docteur - 5. Évite adroitement - Tourné les pages - 6. Hasardeux - 7. Fortes têtes - 8. Un élu - Enquaustiquées - 9. Tailler finement - 10. Téméraire - Sorte de diaphragme - 11. Jardins d'agrément - Partisan du transvestisme - 12. Gonfler - On la mit au vert - 13. Réfléchi - Fondés.

VERTICALEMENT

1. Vidéos - 2. Recruté - Thé - 3. Mousse blanchâtre - Esclave féodal - 4. Demeure habituelle - Place forte - 5. Dans le vent - Bonifier - 6. Ignorants - Oxygéner - Jubilé - 7. Ecole de cadres - Matelas - 8. Dégoûtée - Matière prisée - 9. Direction à suivre - Elle a la forme de son nom - Les nôtres.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 5448

Horizontalement

- APOTRES
ABUS - ARE
PRISE - SN
PESANT - S

RUA - SAIE
EVITE - NE
TE - VITE -
ERG - GARS

U - ANNOTE
SALEE - IR
EPEE - FER
SIS - VASE

Verticalement

- APPRETEUSES
ABREUVER - API
PUISAI - GALES
OSSA - TV - NEE -

T - ENSEIGNE - V
RA - TA - TAO - FA
ERS - INERTIES
SENSEE - SERRE

SOLUTION N° 5448

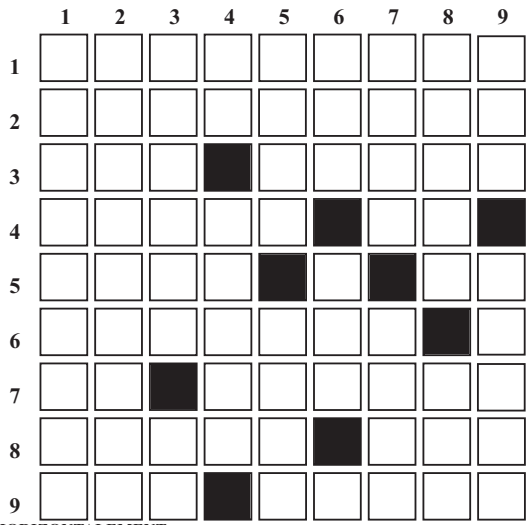
Horizontalement

SCEPTRE - E
SURIR - ETE
UNS - ESSES
Verticalement
REGARDES - OSSU
EGAL - ET - AUCUN
BOULEVARDIERS
U - FINI - IO - PI

- TOREADOR - ATRE
ABER - ETETER - S
NET - USA - OREES
TITAN - GARE - TE
ERES - RENTREES

REBUTANTE
EGO - OBEIR
GAUFRETTE
ALLIER - AS
R - ENA - UN -
DEVIDES - R
ETA - OTAGE
S - RIRE - AN
- ADO - TORT
OUI - AERER

Mots croisés 9/9 n° 5449



HORIZONTALEMENT

1. Traditionnel - 2. Faire du pain - 3. De confiance - Longue perche - 4. Décapité -Trompé - 5. Munit - Etat-major - 6. Qui exclut la douceur - 7. Phase lunaire - Diminuer la surface d'une voile - 8. Epreuves - Pomme - 9. Le premier à rougir - Du cheval.

VERTICALEMENT

1. Importune - 2. Chantes langoureusement - 3. Tuyaux en caoutchouc - Stère - 4. Sujet de cancans - Domptât - 5. Flotte sur l'eau - Dialecte écossais - 6. Recueil de bons mots - Vociférations - 7. Aven - Gogo biblique - 8. Parcourue de nouveau - Mèche rebelle - 9. Tranche d'histoire - Matelot.

SOLUTION N° 5448

Horizontalement

PLAUSIBLE
RASSUREES
EMOI - ELUS
LI - TA - IRA
ANTENNE - Y
SAI - TARDE
SIGLES - IR
ERRA - SEMA
REE - GENES

Verticalement

PRELASSER
LAMINAIRE
ASO - TIGRE
USITE - LA -
SU - ANTE - G
IRE - NASSE
BELIER - EN
LEUR - DIME
ESSAYERAS

SODUKU 178

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	5			9			2	
2			4		8			1
		1				8		
9			2		4			8
	1			7			6	
		2				7		
				1				
		7	6		9	1		
1	2						9	3

SOLUTIONS

4	5	2	1	6	8	9	3	7
7	6	1	3	4	9	5	8	2
3	9	8	2	7	5	6	4	1
1	7	4	6	5	2	8	9	3
5	2	9	7	8	3	1	6	4
8	3	6	9	1	4	2	7	5
2	4	3	5	9	6	7	1	8
6	1	5	8	3	7	4	2	9
9	8	7	4	2	1	3	5	6

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 19.55 : Grey's Anatomy



Série avec Sarah Drew, Jesse Williams…
Le docteur Herman doit prendre une décision difficile concernant le bébé d'April. Jackson épaule sa compagne dans cette douloureuse épreuve. Bailey et Maggie opèrent une femme blessée par balle par son mari et découvrent qu'elle est enceinte. Après avoir sauvé le bébé, elles s'inquiètent pour la survie de la mère. Meredith projette de rendre visite à Derek et cherche quelqu'un pour garder ses enfants.

france 2 19.55 : Un enfant en danger



TÉLÉFILM POLICIER - France (2013)
Un enfant en danger Mathieu Francoeur déclare à la police la disparition de son fils et de son ex-compagne, la mère du garçon. Rebecca, lieutenant à la brigade des mineurs, est chargée de l'affaire. Joachim, l'enfant, aurait dû être placé en famille d'accueil. Francoeur soupçonne son ex-femme de l'avoir enlevé pour ne pas se plier à la décision de justice. Se méfiant de Mathieu, Rebecca prend l'affaire très à cœur et tente de reconstruire l'histoire du couple.

france 3 19.55 : Des racines et des ailes



Culture Infos
400e numéro : Au fil du Tibre Pour le 400e numéro, l'animatrice se rend en Italie pour un voyage au fil du Tibre, le fleuve sacré qui donna naissance à la ville de Rome au VIIIe siècle avant J.-C. Du Monte Fumaiolo jusqu'à Rome. Depuis sa source en Emilie-Romagne, jusqu'à la mer Tyrrhénienne, le Tibre parcourt 405 km et traverse de riches cités, dont Pérouse, fondée par les Etrusques, où l'on découvre le palais des Priori, l'un des plus beaux témoignages d'architecture médiévale en Italie • Une ville née du Tibre. L'histoire de Rome est fortement liée au Tibre, depuis ses origines. Des monuments phares de la Rome antique ont été réalisés en 3D spécialement pour l'émission.

M6 19.55 : Superkids



DIVERTISSEMENT - 2 épisodes
Acrobates, danseurs, hypnotiseurs, musiciens, magiciens, sportifs... s'affrontent dans ce concours interdisciplinaire pour enfants. Ce soir, 12 jeunes artistes se succèdent sur scène et proposent des numéros exceptionnels devant quatre personnalités : Liane Foly, Alizée, Philippe Candeloro et Gérard Louvin, et devant un panel de spécialistes de l'enfance. Chacun évalue les prestations des concurrents. Le vainqueur décrochera le titre de Superkid et une bourse d'études de 20 000 euros pour perfectionner son art. On découvre Milèna, 15 ans, pro de la voltige, Suzie, 11 ans, ballerine....

TV5MONDE 20.00 : Le cosmos dans tous ses états



Grande-Bretagne - Etats-Unis (2014) - 1 saison / 6 épisodes
En Arizona, une équipe scientifique scrute le ciel à la recherche d'astéroïdes pouvant menacer la Terre lorsqu'elles traversent le système solaire.

CANAL+ 20.00 : Good Kill



FTHRILLER avec : Ethan Hawke, January Jones…
Good Kill Après le 11-Septembre, l'armée américaine a commencé à utiliser des drones dans sa guerre contre le terrorisme. En 2010, Tom Egan, ancien pilote de chasse de l'US Army, téléguide ces armes nouvelles depuis Las Vegas. Mais le militaire, qui est très performant, ne rêve que d'une chose, piloter à nouveau réellement un avion. Et le contraste entre son métier et sa vie de famille, qu'il retrouve chaque soir, est toujours saisissant.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:39	12:32	16:08	18:59	20:19
CONSTANTINE	04:45	12:36	16:12	19:03	20:23
ALGER	04:58	12:50	16:27	19:18	20:38
OUARGLA	04:58	12:41	16:15	19:05	20:20
CHLEF	05:07	12:57	16:33	19:24	20:44
MOSTAGANEM	05:12	13:02	16:38	19:29	20:48
ORAN	05:15	13:05	16:41	19:32	20:51

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5443 - MERCREDI 27 JOUMADA AL THANI 1437

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	17°	11°
Oran	16°	11°
Constantine	15°	9°
Ouargla	24°	12°

PRÈS DE 100 ENTREPRISES Y PRENNENT PART

Inauguration du 6e Salon MITEX du CEIMI

La sixième édition du salon professionnel Mitidja Expo (MITEX), organisé par le Club des Entrepreneurs et Industriels de la Mitidja, a ouvert ses portes hier à l'esplanade du stade Mustapha-Tchaker à Blida. Le Salon a été inauguré par le wali de Blida et le président du Ceimi Kamel Moula.

Près d'une centaine d'opérateurs économiquesprennent part à cette sixième édition du Salon qui se tiendra jusqu'au 9 avril. Le Mitex 2016 durera quatre jours sur l'esplanade du complexe sportif Mutapha-Tchaker, sur une superficie de près de 4 000 m2 se veut et un carrefour pour les opérateurs économiques nationaux, qui y trouveront une opportunité pour échanger leurs expériences et débattre des moyens susceptibles de donner un nouveau souffle à l'économie nationale en cette conjoncture particulière, marquée par la baisse drastique des prix du pétrole.

En plus de la mise en valeur de leurs activités et du potentiel humain, matériel et le savoir-faire dont ils disposent, les exposants gagneront, à coup sûr, à se rapprocher d'autres opérateurs économiques afin de décrocher d'éventuels contrats de partenariat dans certains créneaux nouveaux et porteurs de valeur ajoutée. Les organisateurs ont en outre émis le souhait de voir les entreprises créées par les jeunes promoteurs prendre part à cet évènement pour gagner en maturité et avoir des idées nouvelles à même d'assurer leurs investissements. Faisant part de l'intérêt particulier affiché par les entreprises exerçant dans diverses régions du pays à élargir leurs champs d'activité et à améliorer, par ricochet, leurs performances. Le Salon Mitex 2016



DR

constituera, par ailleurs, une occasion pour débattre de plusieurs thèmes relatifs au développement des entreprises algériennes à travers des journées d'étude animées par des opérateurs économiques et experts algériens et étrangers, notamment sur la coopération franco-algérienne où une conférence a été animée hier par Kamel Moula le président du CEIMI, avec la participation du responsable de la coopération industrielle et technologique franco-algérienne. Aujourd'hui une conférence sur la gestion des risques d'entreprise et les solutions d'assurance de la GAM sera animée par Ahmed Hadj Mahamed directeur général. Cette sixième édition du MITEX est cette année sous le slogan « l'entreprise en marche ». Selon les organisateurs le but du Salon est de promouvoir le produit algérien et la formation pour rendre l'entreprise plus compétitive.

N. M.

PROCÈS DU CAPITAINE DU NAVIRE RESPONSABLE DE LA COUPURE DE L'INTERNET

6 mois de prison avec sursis et 50 000 DA d'amende

LE TRIBUNAL correctionnel d'Annaba a condamné hier à six mois de prison avec sursis Du Chang Long, le capitaine du navire panaméen Poavosa Ace, responsable de la coupure, en octobre 2015, du câble sous-marin de fibre optique de l'Internet reliant Annaba à Marseille (France), selon une source judiciaire. La même instance judiciaire a condamné, dans cette même affaire pénale, l'inculpé à verser une amende de 50 000 DA pour «violation du code de navigation, destruction des biens d'autrui et endommagement d'un équipement stratégique public en mer», a ajouté la même source. Le verdict a levé la saisie conservatoire du navire panaméen Poavosa Ace et permis la restitution du passeport du prévenu placé sous contrôle judiciaire depuis novembre 2015.

Le parquet avait requis six mois de prison ferme contre le capitaine du navire et une amende de 500 000 DA, a-t-on indiqué. Le câble sous-marin SMWE4 de l'Internet reliant Annaba à Marseille a été endommagé durant le mois d'octobre 2015 à 13 km au large de la plage de Sidi Salem (Annaba) par l'ancre du navire panaméen. Les dégâts causés au câble avaient réduit de 80 % le trafic Internet à l'échelle nationale pendant six jours et causé à l'opérateur public Algérie Télécom des pertes évaluées à 100 millions de DA par jour.

S. N.

OPÉRATION DE L'ANP À CHLEF ET À BOUMERDÈS

Destruction de deux mines de confection artisanale

DEUX MINES de confection artisanale ont été découvertes et détruites lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Chlef et à Béni Amrane, dans la wilaya de Boumerdès, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit une mine de confection artisanale à Chlef et une autre à Béni Amrane, wilaya de Boumerdès, 1re région militaire (RM), le 4 avril 2016», selon la même source. Par ailleurs, à Nâama, 2e RM, «quatre narcotrafiquants ont été arrêtés et deux véhicules touristiques et un camion chargé de 10 quintaux et 60 kilogrammes de kif traité ont été saisis». «De même, une quantité de 25 kilogrammes a été saisie et 42 immigrants clandestins, dont 30 de nationalité marocaine, ont été appréhendés ; une tentative de contrebande de 20 750 litres de carburant a été déjouée à Tlemcen», a ajouté le MDN.

A Sétif, 5e RM, «deux personnes ont été appréhendées en possession de 3 fusils et d'une quantité de munitions, tandis que deux contrebandiers ont été arrêtés à bord de deux camions chargés de 5 tonnes et 8 quintaux de tabac à Biskra» (4e RM).

Six autres contrebandiers ont été appréhendés et 8 détecteurs de métaux, une marteau-piqueur, un groupe électrogène et un camion chargé de 2,27 tonnes de denrées alimentaires et de produits détergents ont été saisis, à Tamanrasset et In Guezzam (6e RM), selon le communiqué.

S. N.

Les Samsung Galaxy S 7 & Galaxy S7 Edge disponibles chez Mobilis

MOBILIS vient d'étoffer sa haute gamme de terminaux « Mobiles by Mobilis », par la commercialisation à des prix très attractifs, des deux derniers nés de Samsung, le Galaxy S7 et le Galaxy S7 Edge. A compter du 05 Avril 2016, les nouveaux smartphones Samsung, permettrons aux clients adeptes des nouvelles technologies, de s'offrir la dernière technologie de pointe de cet équipementier et de profiter du prix d'achat le plus attrayant sur le marché, soit 108 900 DA TTC pour le Samsung Galaxy S7 Edge et 93 500 DA TTC DA pour le Samsung Galaxy S7. Durant cette période promotionnelle de lancement chez Mobilis, toute acquisition entre le 03 Avril et le 03 Mai 2016, sera accompagnée d'un casque de réalité virtuelle Samsung Gear VR qui sera offert. Avec Mobilis, faites-vous plaisir !

60 MM DE PLUIES SONT ATTENDUES

Les wilayas du Nord les plus touchées

L'OFFICE national de la météorologie (ONM) a émis hier deux bulletins météo spéciaux (BMS), l'un annonçant pour les prochaines heures de fréquentes averses de pluies, parfois orageuses sur les régions du nord du pays, jusqu'à aujourd'hui, et le second des vents forts avec soulèvement de sable sur les régions du sud du pays. Les wilayas concernées sont Tizi Ouzou, Bouira, Médéa, Blida, Alger, Tipasa, Aïn Defla, Tissemsilt, Chlef, Relizane, Mostaganem, Mascara, Sidi Bel Abbès, Oran, Aïn Témouchent et Tlemcen durant la validité de cette alerte, à savoir de mardi (hier) jusqu'à aujourd'hui à 21 h. Les cumuls estimés atteindront ou dépasseront les 60 mm. Ces pluies assez marquées affecteront également les wilayas de Laghouat, Djelfa, Bordj Bou Arréridj, M'sila, Biskra et Batna mardi à partir de (hier) à 12 heures jusqu'à aujourd'hui à 12 heures avec des cumuls estimés qui atteindront ou dépasseront localement les 40 mm. L'ONM prévoit des rafales de vent sous orages durant la validité de ce BMS pluies. S'agissant du second BMS, l'ONM a annoncé des vents forts accompagnés de fréquents soulèvements de sable à compter de l'après-midi du mardi (hier) sur les wilayas du Sud avec des vitesses entre 60 et 80 km/h.

TERRORISME

Un apologiste condamné à six ans de prison

LE TRIBUNAL criminel d'Alger a condamné, avant-hier, le président d'une association caritative, dont le siège se trouve à Bir Mourad Rais, a six ans de prison ferme. Le mis en cause a été reconnu coupable de tous les faits qui lui ont été reprochés au cours notamment de l'instruction judiciaire, d'approvisionner les résidus des groupes armés activant dans les localités limitrophes d'Alger, en médicaments et de leur prendre des rendez vous pour passer des scanners. Lors de son passage à la barre, l'inculpé a déclaré : « Je leur portais aide et assistance, je leur procurais des médicaments et je leur prenais des rendez-vous pour des scanners ».Le procureur général qui a requis dix ans de prison ferme, a estimé que l'incriminé ne mérite ni clémence ni indulgence du tribunal criminel, et il a par ailleurs affirmé que toutes les preuves légales et matérielles sont réunies notamment en ce qui concerne l'intention criminelle de porter aide et assistance à la horde terroriste qui existait auprès du mis en cause.